

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

الديوان
خلية الاتصال

العرض الصحفي الخاص بالقطاع
السبت 08 أفريل 2017

الوزارة شرعت في استقبال المقترحات الندوة الوطنية للخدمات الجامعية مع نهاية 2017

من أسباب إضرابات الطلبة وخروجهم في احتجاجات، وخصت بالأمر ما يتعلق بالإطعام وتقديم المقترحات اللازمة لإعادة النظر في طرق تمويل هذه الأخيرة، وحتى المشرفين على إعداد الوجبات.

للتذكير، سبق أن صرح ممثلو مختلف التنظيمات الطلابية لـ "الخبر"، أن إعادة النظر في الخدمات الجامعية أصبح أكثر من ضرورة بالنظر إلى الخدمة المتردية التي يصطدم بها الطالب كل سنة، والشكاوي المختلفة حول الوجبات المقدمة، أو حتى للغرف التي يقيم بها الطلبة. كما سبق وأن حذرت هذه الأخيرة من خصوصية هذه الأخيرة، بعد تصريحات الوزير حجار أنهم في إطار تحسين الخدمات يمكن أن يعاد النظر في تسليم ميزانية هذه الأخيرة، الذي رد بعد تحذيرات التنظيمات بالتأكيد أنه لا يمكن في أي حال من الأحوال خصوصية الخدمات الجامعية، وإنما تفكيرهم منصب في التمويل المباشر للطلبة عوض استفادته من مجانية هذه الخدمات في أدنى مستوياتها، مع العلم أن هناك ميزانية ضخمة ترصدها وزارة التعليم العالي سنويا للخدمات المقدمة للطلبة الجامعي، أي أن الفكرة منسوبة في إعادة تنظيم دعم الدولة للطلبة، بشكل يسمح باستبدال الدعم غير المباشر، الذي يدفع حالياً من خلال تسديد الفارق بين ما يدفعه الطالب والتكاليف الحقيقية للخدمات، بدعم مباشر يسمح للطلبة بتلقي مبلغ شامل يمكنه من التصرف في الإنفاق على الخدمات الجامعية.

رشيدة ديوب

● كشفت مصادر عليمة لـ "الخبر"، أن وزارة التعليم العالي والبحث العلمي شرعت في جمع المقترحات المودعة من قبل كل الفاعلين في مجال الخدمات الجامعية، تحضيراً للندوة المزمع عقدها أواخر السنة الجارية من أجل إعادة النظر في كل ما يتعلق بالشق الاجتماعي للخدمات المقدمة للطلبة.

فبعد عقد ندوة لتقييم نظام الـ "آل.أم.دي" السنة الماضية، جاء الدور على الخدمات الجامعية التي تعد نقطة سوداء في قطاع التعليم العالي. وحسب المصادر ذاتها، فإن الوزارة فتحت المجال لكل من له صلة مباشرة أو غير مباشرة بالخدمات الجامعية، من تنظيمات طلابية ورؤساء الخدمات ومديري الأحياء الجامعية والمتقاعدين مع هذه الأحياء، سواء للتمويل أو لتقديم نشاطات أخرى، على أن تجمع المقترحات التي لم تضع لها الوزارة أجالا محددة، المهم فيها أن تودع قبل نهاية الموسم الجامعي الحالي حتى يتسنى غريبتها، ليتم بعدها ترتيبها وجدولتها ووضعها في استبيان كمقترحات، وبموجب هذه الأخيرة تعقد الندوة الوطنية لإصلاح الخدمات الجامعية جلساتها التي ستكون بين شهري نوفمبر وديسمبر 2017.

وحسب المصادر ذاتها، فإن الوزارة سبق وأن طلبت من المعنيين تقديم مقترحات حول الإطعام والإقامة والعلاج، والنقل، وحتى الأنشطة الرياضية والترفيهية بالأحياء الجامعية، وحثت مديري الإقامات على تشريح واقع هذه الأخيرة، وتدوين أهم الصعوبات التي تواجههم في التسيير، وكل نقاط الضعف التي ظلت لسنوات سبباً

عميد جديد لكلية العلوم الإنسانية والاجتماعية

● تم، مساء أول أمس، تعيين الأستاذ نصر الدين غراف عميدا جديدا لكلية العلوم الإنسانية والاجتماعية بجامعة محمد لمين دباغين بسطيف، خلفا للأستاذ الدكتور سفاري ميلود الذي قضى حوالي 19 سنة في خدمة الإدارة الجامعية، بين جامعتي قسنطينة وسطيف.

التغيير جاء برغبة وبطلب إعفاء من العميد القديم، الذي فضل الاستراحة.

العميد الجديد كان يشغل منصب نائب عميد بذات الكلية مكلف بالبيداغوجيا، وكان قبلها رئيسا لقسم الإعلام والاتصال.

وتجدر الإشارة في الأخير إلى إقدام رئاسة الجامعة على تكريم الأستاذ سفاري ميلود عرفانا بما قدمه علميا وإداريا.

ع. ربيقة

لمساعدة الطلبة على إنشاء مؤسسات مكاتب لـ "أونساج" في الجامعات

● الإجراء جاء لتفادي الوقوع في مأزق فشل المشاريع والمتابعات القضائية

● أعلنت وزارة التعليم العالي والبحث العلمي عن توسيع دور المقاولاتية لتشمل كل الجامعات، بداية من الموسم الجامعي المقبل، عن طريق فتح مكاتب للوكالة الوطنية لدعم تشغيل الشباب "أونساج" بكل مؤسسة جامعية، مهمتها مرافقة الطلبة وتعريفهم بكيفية إنشاء مشاريع، وحتى تكوين ملفات من أجل تسهيل المهمة عليهم بعد التخرج، ولتفادي الوقوع في فخ المتابعات القضائية لاحقا. وقد وافقت الوزارة رسميا على فتح مكتب بكل جامعة، حسب ما صرح به وزير التعليم العالي والبحث العلمي الطاهر حجار، في تصريحاته للصحافة على هامش اللقاء الذي جمعه برؤساء الجامعات نهاية الأسبوع الماضي. وستكون مهمة هذه المكاتب مرافقة الطلبة منذ دخولهم إلى الجامعة للدراسة، بتعريفهم أولا بدور الوكالة في تشغيل الشباب وتوضيح كل الخطوات المراد اتباعها لإنشاء مؤسسة عمل في أي تخصص، بعد أن كان الأمر محصورا في السنوات الماضية على جامعات معينة. كما ستقوم الفرق المرسلّة من "أونساج" بشرح كل العملية فيما يخص الحصول على قروض لإنشاء مؤسسات، وحتى تقديم نصائح لهم حول أهمية المشروع وإمكانية إنجازها على أرض الواقع والصعوبات التي قد تواجههم، لتفادي الفشل في إنشاء المؤسسة، الذي تنجر عنه عراقيل يصطدم بها الشباب وتجعله عاجزا عن تسديد حتى الأموال التي اقترضها، ما يجعله محل متابعة من الوكالة. وحسب ما أفاد به دائما المسؤول الأول للقطاع، فإن هذا الدور سيجعل الطلبة في راحة أكثر، خاصة وأن الكثير منهم يفكر في التوظيف قبل التخرج. وإذا كانت نسبة معينة تفضل العمل لدى التوظيف العمومي، فهناك نسبة أكبر تسعى لفتح مؤسسات خاصة، وأكبر دليل أن عدد المؤسسات التي أنشئت بالاعتماد على هذه الآلية، تجاوز المليون، أغلبهم خريجو الجامعات.

رشيدة دبوب

وزارة التعليم العالي تتلقى طلبات الجامعات الخاصة

حددت وزارة التعليم
العالي والبحث العلمي
صلاحيات اللجنة
المكلفة بدراسة طلبات
رخص إنشاء الجامعات
الخاصة، حيث سيقترأ
اللجنة الأمين العام
لوزارة التعليم العالي
والبحث العلمي، وتتشكل
من مسؤولي الهياكل المركزية للوزارة، كما
ستكفل اللجنة بدراسة طلبات الخواص
لإنشاء مؤسسات التعليم العالي الخاصة،
حيث ستقوم هذه الأخيرة بالنظر في جميع
الملفات ومنح الاعتماد في حال استيفاء
الشروط القانونية التي حددتها وزارة التعليم
العالي.

من تلاعب بطعون أساتذة الطب؟

أثارت مسابقة رئاسة المصالح حفيظة
الأساتذة المترشحين، إذ أنه بعد أن تم
الإعلان عن النقاط التي تحصل عليها
المشاركين فيها من قبل لجنة التحكيم التي
قامت بمنحهم العلامات النهائية، إلا أنه بعد
معالجة الطعون تبين أن مديرية الموارد
البشرية قامت بخصم أكثر من 10 نقاط من
المتحنيين من دون العودة إلى لجنة التحكيم
المسؤولة عن منح النقاط، والأدهى الأمر أن
المديرية قامت بتوقيع محضر الطعون من
دون علمهم بما أقدم عليه مدير الموارد
البشرية، فمن يتحمل مسؤولية التلاعب
بمناصب رؤساء المصالح الجدد الذي كان
ممنهجاً على حساب أساتذة آخرين كانوا
أحق بالمنصب من غيرهم؟

وزير الصحة عبد المالك بوضياف من سكيكدة تكوين أطباء عامين في الاستجالات الطبية بداية من الموسم الجامعي المقبل



من اضطرابات عقلية ضمن قانون الصحة الجديد، بالإضافة - كما قال - إلى برنامج واسع لإنشاء مراكز استشفائية جوارية مخصصة لترقية الصحة العقلية بما في ذلك مكافحة الإدمان، كاشفا بالأرقام عن خمسة آلاف سرير وتوظيف 1000 طبيب مختص في الأمراض العقلية و101 طبيب مختص جديد سيتم إدماجهم في ولايات الهضاب العليا والمجنوب.

وتتوفر الخريطة الصحية في هذا التخصص، مثلما أشار إلى ذلك الوزير، على 1368 طبيبا أخصائيا نفسانيا و40 مركزا وسيطا لمعالجة الإدمان على المخدرات و10 مراكز أخرى قيد الانجاز.

إلى ذلك، شدد الوزير على أنسنة قطاع الصحة لمواكبة التطورات الحاصلة في الميدان، مشيرا إلى أن الجزائر حققت خلال السنوات الأخيرة قفزة نوعية بعدما تخلصت من منهجية التسيير القديمة، وأصبحت في مصاف الدول على المستوى الإقليمي، مذكرا في هذا الخصوص بالمجهودات الكبيرة التي بذلتها الدولة في تطوير قطاع الصحة بديل - كما قال - اعتراف المنظمة العالمية للصحة بقانون الصحة الجديد الذي اعتبرته نموذجا يحتذى به على المستوى الإقليمي، موضحا في السياق ذاته، أن قانون الصحة الجديد يأخذ في الحسبان كل السلبيات التي كانت سائدة ويستجيب لكل تطلعات أهل الاختصاص، بما يكفل حقوق الأطباء والمرضى، داعيا أهل الاختصاص إلى أن يقدموا كل اقتراحاتهم التي فيها إيجابية. وبخصوص إنتاج الأدوية، قال الوزير، بأن الجزائر حققت نموا نسبته 61 بالمائة من الإنتاج المحلي وهناك إمكانية للوصول إلى 70 في المائة، مشيرا إلى أن المخططة الصناعية للسدواء بالجزائر تتوفر على 85 مصنعا و150 آخر في طور الانجاز. للإشارة، كان الوزير قد استهل زيارته لسكيكدة بتدشين مصلحة التخدير والإنعاش بالمستشفى القديم بوسط المدينة ومصلحة الاستجالات الطبية بمستشفى عبد الرزاق بوحارة. كما أشرف على توزيع سيارات إسعاف على أربع بلديات، مصرحا بأن سكيكدة ولاية حققت تطورا كبيرا في قطاع الصحة وهي ضمن المراتب الأولى وطنيا في هذا المجال. كما واسطة

أعلن وزير الصحة وإصلاح المستشفيات، عبد المالك بوضياف، أول أمس من سكيكدة عن إطلاق الوزارة لعملية تكوين جديدة لفائدة الأطباء العامين على مستوى مصالح الاستجالات الطبية للحصول على شهادات الدراسات المتخصصة في مجال الاستجالات الطبية، داعيا مدراء الصحة بولايات الشرق، الغرب والوسط إلى الشروع في التحضير للعملية وتهيئة كل الإمكانيات والظروف اللازمة، على أن يشروع في عملية التكوين مع الدخول الجامعي المقبل لمدة تتراوح ما بين 18 و24 شهرا بمعدل أسبوع لكل شهر.

وأكد وزير الصحة خلال زيارة العمل والتفقد التي قادته لولاية سكيكدة يومي الأربعاء والخميس بأن عملية التكوين هذه، بالإضافة لكونها تسمح للأطباء بالاستفادة من شهادة، تسمح لهم أيضا، بالاستفادة من مزايا أخرى منها على وجه الخصوص نظام أساسي خاص بهذه الفئة من الأطباء. علما أن مصلحة الاستجالات الطبية الجديدة بمستشفى عبد الرزاق بوحارة التي أشرف على تدشينها الوزير دخلت الخدمة شهر جويلية الفارط، وقد استمع بوضياف إلى شروحات قدمها مدير المؤسسة حول نشاط المصلحة، قبل أن يأمر الوزير المدير بتوسيع العمل إلى المرضى بالمنازل للتخفيف من معاناتهم.

من جهة أخرى، وقف وزير الصحة على التأخر الذي يشهده مشروع مستشفى الحروق بالمدينة الجديدة بوزعرورة والذي لم تتجاوز نسبة الأشغال به 45 المئة، مؤكدا بأن هذا المرفق الصحي الهام سيكون ذا طابع جهوي بولايات الشرق، وينتظر أن يتم استلامه رسميا في الثلاثي الأول من العام المقبل 2018، بينما سيتم استلام مستشفى مماثل بولاية وهران نهاية السنة الجارية.

من جانب آخر، قال الوزير خلال ندوة صحفية، على هامش إشرافه على اليوم الدراسي حول موضوع الصحة العقلية بمناسبة اليوم العالمي للصحة عقد بفندق خاص بالواجهة البحرية تحت شعار «فلتغير نظرتنا» بأن الجزائر شرعت في تبني مقاربة صحية تقوم على مبدأ أفضلية الوقاية على العلاج مع الارتكاز على الصحة الجوارية والعمل بين القطاعات والتكثيف مع مختلف مراحل الحياة ضمن السياق الوطني، وتوضح هذه المقاربة الجديدة حسب الوزير، في المخطط الوطني لترقية الصحة العقلية 2017-2020، كاشفا عن حزمة من الإجراءات والتدابير التي اتخذتها وزارته في هذا المجال، والتي من بينها الهيكلة الجديدة للصحة العقلية والتي أدت حسبها إلى إنشاء إدارة فرعية لترقية الصحة العقلية، ضمن الهيكل التنظيمي للوزارة للتعبير عن الاهتمام الخاص الذي يولي لهذا الجانب الصحي. كما تم تعزيز الأحكام المتعلقة بحماية الأشخاص الذين يعانون

كان مقررا تنظيمه الخميس الفارط

طلبة الجامعات يعلقون احتجاجهم الوطني

العام بالاستجابة لمطالب الرابطة والاستعداد لفتح باب الحوار الدائم لكل القضايا وعلى جميع المستويات، وذلك عقب اجتماع المكتب التنفيذي الوطني بالمدير العام للديوان الوطني للخدمات الجامعية بتاريخ 6 أفريل بوزارة التعليم العالي والبحث العلمي حيث تم مناقشة العديد من النقاط. وأضاف المصدر ذاته، أنه من خلال كل هذه المتغيرات والمستجدات قرر المكتب التنفيذي الوطني تعليق الإحتجاج الوطني حفاظا على الاستقرار خاصة في هذه المرحلة والجزائر مقبلين على الانتخابات 4 ماي المقبل حتى لا تعطي تأويلات أخرى لهذه الحركة كما أكد الحاضرون على ضرورة التجند لحماية مكتسبات الجامعة من كل تسول له نفسه المساس بها.

ح.ن

■ أعلن المكتب التنفيذي الوطني للرابطة الوطنية للطلبة الجزائريين، عن تعليق الإحتجاج الوطني الذي كان من المقرر تنظيمه بداية من الخميس 6 تعبيرا لرفضها لسياسة "اللامبالاة" و"التسيب" الذي يعرفه قطاع الخدمات الجامعية، وذلك بعد التزام المدير العام بالاستجابة لمطالب الرابطة والاستعداد لفتح باب الحوار الدائم لكل القضايا وعلى جميع المستويات. وأكد الطلبة الجزائريين أمس، في بيان لهم تراجعهم عن الإحتجاج، بعد تلقيهم تطمينات من طرف المدير العام بالغ استجابة لمطالبهم، خصوصا ما تعلق بالمنحة والنقل الجامعية الايواء والإطعام الوقاية والصحة والأمن ظروف معيشة الطالب والنشاطات العلمية الثقافية والرياضية وملف تسيير الخدمات الجامعية وقد التزم المدير

سلال يرجع تأخر الفصل في المشروع إلى دراسة متطلبات السوق الوطنية، ويكشف

"لا نريد إغراق السوق بالسيارات.. ملف مصنع "بيجو" يؤجل إلى نهاية 2017"

■ تراجع الاستثمارات الفرنسية يقلق الحكومة.. اهتمام فرنسي بمجال البيتروكيماويات والطاقت المتجددة

أكد الوزير الأول عبد المالك سلال، أن الحكومة تعكف على دراسة مشروع مصنع بيجو للسيارات، مرجعا التأخر الحاصل في الملف إلى التقييم والتطهير الذي يجريه الفريق المكلف بالملف على دراسة للسوق المحلية وتجنب إغراقها بالسيارات في ظل وجود مصنعين في الوقت الراهن، مؤكدا أن الانتهاء من الملف سيكون قبل نهاية السنة الجارية.



■ شريفة عابد

■ قال الوزير الأول خلال الندوة الصحفية التي عقدها مع نظيره الفرنسي، برنار كازنوف، قصر الحكومة، أن مشروع إنشاء مصنع لتكيب سيارات بيجو بالجزائر مع الشركاء الجزائريين عموميين وخواص، اقتضى من الحكومة أن تواصل دراستها المعمقة للسوق السيارات في الجزائر وتقييمه بدقة، في ظل وجود مصنعين للسيارات خاصة مصنع رونو بوهران، الذي ينتج 60 ألف سيارة سنويا ومصنع مرسيدس بتيارات.

وواصل سلال قوله أن الحكومة حريصة على عدم إغراق السوق الوطنية بالسيارات بطريقة متسارعة، سيما وأن "ملف صناعة السيارات جديد في بلادنا ونحن نتروي في تناوله، وهو يندرج في إطار التقييم الإيجابي للسوق وأفاق الحكومة لتصدير مستقبلا، غير أن الفصل في الملف سيكون قبل نهاية السنة الجارية".

واعتتم الوزير الأول الفرصة من أجل التطرق إلى موضوع الأزمة الاقتصادية التي تضرب البلاد منذ جويلية سنة 2014، بسبب تراجع سعر برميل النفط، مشيرا أن الحكومة استطاعت تجاوزها والتماسك خلال ثلاثة سنوات كاملة، بفضل إستراتيجية تنوع الاقتصاد خارج المحروقات، بالإضافة إلى مجال الطاقت المتجددة.

واستشهد الوزير الأول بنماذج استثمارية فرنسية بالجزائر مكنت من تغطية العجز والتوجه نحو التصدير، مثلما هو الأمر لمصنع

شركات البلدين، ومنها تسوية عدد كبير من النزاعات بين سوناطراك والشركات الفرنسية "إنجي" و"توتال".

وقد تم التوقيع بمناسبة الزيارة على عشر اتفاقيات ثنائية ومذكرات تفاهم تتمحور حول التكنولوجيا الاتصال وتطبيقاتها المالية، الطاقت المتجددة، التعليم

العالي والبحث العلمي، التكوين المهني، الطاقة، النقل، الصناعات الغذائية "مايونيز"، الصناعات المتصلة العجان، والخميرة، وقد حضر عن الجانب الجزائري، وزير الخارجية والتعاون الدولي، رمضان لعمامر عبد المالك بجاوي مدير العلاقات الاقتصادية والمالية بوزارة المالية مدير جامعة تلمسان، مدير مجمع متيج، وزير الصناعة والتماسك عبد السلام بوشوارب، ورجال أعمال في مجال الصناعات الغذائية.

وتجدر الإشارة أن سلال لم يخف قلقه خلال الخطاب الذي ألقاه خلال الاجتماع المغلق من الاتجاه التنافلي الذي اتخذته الاستثمارات الفرنسية في الجزائر.

"لافارج" لتصنيع الإسمنت ومواد البناء ونفس الأمر يتجسد في مجال تصنيع الحديد.

وفي موضوع الشراكة مع الفرنسيين، قال الوزير الأول أن الجزائر مهتمة بالتعاون مع الفرنسيين في ميدان البتركيماويات على أساس تحويل الغاز الطبيعي، بالإضافة إلى الطاقت المتجددة.

ومن جانبه، أشاد الوزير الأول الفرنسي، برنار كازنوف، بنوعية العلاقات بين البلدين، موضحا أن هناك 450 مؤسسة فرنسية بالجزائر وفرت 140 ألف منصب شغل للجزائريين، موضحا أن الاستثمارات الخارجية الفرنسية خارج قطاع المحروقات يناهز 2 مليار أورو، ما يضع فرنسا في مرتبة أول مستثمر أجنبي خارج قطاع النفط في البلد، في حين بلغ قيمة المبادلات التجارية حوالي 10 مليار أورو سنويا.

وأكد الوزير الأول عبد المالك سلال أن التعاون والشراكة بين الجزائر وفرنسا سيعرفان دفعة جديدة، بعدما تم مؤخرا تسوية معظم الخلافات الموجودة بين بعض

السفارة الأمريكية مهتمة بالطلبة الجزائريين

أعلنت سفارة الولايات المتحدة الأمريكية عن تنظيم صالون حول الدراسة في أمريكا يوم 24 أبريل الجاري بقصر الثقافة مضدي زكريا بالعاصمة، وهو الصالون الذي ستشارك فيه 20 جامعة أمريكية عمومية وخاصة للاحتكاك بالطلبة الجزائريين من الثانويات والجامعات، حيث سيلتقي الطلبة القبول من 20 جامعة أمريكية عمومية وخاصة من الطلاب المهتمين لتقديم معلومات عن برامجهم ومتطلبات الترشح، تقديم طلبات الدراسة والإجابة على أسئلتهم. وبالإضافة إلى ذلك، سيتم عقد ثلاث ورشات عمل لتقديم نصائح حول كيفية تقديم الطلبات لدى المؤسسات التعليمية الأمريكية، وكيفية النجاح في اختبارات التوفل TOEFL وآيلتس IELTS وكذا كيفية تمويل الدراسة.

محكمة قسنطينة ترفض الاستناد لمراسلة
رئيس الديوان حول تجميد نشاط النقابة

"الكناس": وقفة يوم 10 أفريل أصبحت مرخصة بحكم العدالة الجزائرية

استطاع الفرع النقابي للمجلس الوطني لأساتذة
التعليم العالي بجامعة قسنطينة 1 فرض منطقتهم
على إدارة الجامعة من أجل القيام بوقفة
احتجاجية يوم 10 أفريل الجاري، حيث رفضت
المحكمة الإدارية بقسنطينة مضمون الدعوى
القضائية التي أودعتها إدارة الجامعة ورخصت
لـ"الكناس" القيام بالوقفة الاحتجاجية.

وأكد عبد الحفيظ ميلاط، الأمين الوطني
للمجلس الوطني لأساتذة التعليم العالي "الكناس"،
بأن وقفة يوم 10 أفريل أصبحت مرخصة بحكم
العدالة الجزائرية، ودعا بناء على ذلك جميع
الأساتذة للمشاركة بقوة من أجل إسماع صوت
الأستاذ في الوقفة الاحتجاجية المزمع تنظيمها
هذا الاثنين أمام البرج الإداري للجامعة المركزية،
مبرزاً بأن الدعوى القضائية المستعجلة التي
رفعتها جامعة قسنطينة 1 ضد الفرع النقابي
للمجلس الوطني لأساتذة التعليم العالي بجامعة
قسنطينة 1، بغية منع الوقفة الاحتجاجية ليوم 10
أفريل القادم، كانت لصالحهم.

وقال ميلاط بأن الجامعة استندت إلى مراسلة
رئيس ديوان وزارة التعليم العالي، على أساس أن
نقابة الكناس مجمدة ولا يجوز لها النشاط، إلا أن
المحكمة الإدارية بقسنطينة -القسم الاستعجالي
رفضت مضمون مراسلة رئيس ديوان وزارة التعليم
العالي كأساس قانوني لتجميد النقابة، وبالتالي
رفضت طلب منع انعقاد الوقفة الاحتجاجية.

جدير بالذكر أن الفرع الولائي لـ"الكناس" قرّر
القيام بوقفة احتجاجية بعدما أثبتت إدارة جامعة
قسنطينة 1 عدم قدرتها على الاستجابة لمطالب
الأساتذة المشروعة، والتي أعلنت بها منذ
تأسيس الفرع سنة 2015، متهما إياها بغلق أبواب
الحوار ومحاولة زعزعة عزيمة مناضلي الفرع
بتمزيق بيانات الإعلان عن الوقفة الاحتجاجية،
مؤكداً بأنه لن يسكت عن هذه التجاوزات وسيرد
عليها بالطرق القانونية لاحقا. **نسرين مومن**

تكريسا لمبدأ الحياد وتكافؤ الفرص في تشريعات 4 ماي

الرئيس بوتفليقة يحيل الوزراء المترشحين على العطلة ابتداء من اليوم

أحال رئيس الجمهورية عبد العزيز بوتفليقة، الوزراء المترشحين للانتخابات التشريعية المرتقبة في 4 ماي القادم، على العطلة بدءا من اليوم السبت، وذلك تكريسا لمبدأ الحياد الذي يمليه الحرص على ضمان مصادقية تامة في العملية الانتخابية وفي الممارسة الديمقراطية بشكل عام.

محمد . ب



المترشحين إلى استغلال مناصبهم واستخدام وسائل الدولة لأغراض انتخابية. ويمرر قرار الرئيس بوتفليقة أيضا، تدابير الحياد التي اعتمدها الهيئات المشرفة على التحضير للانتخابات التشريعية المقررة في 4 ماي المقبل، ولاسيما منها وزارة الداخلية والجماعات المحلية التي حرصت على التزام مصالح الإدارة بهذا المبدأ من خلال العديد من التعليمات التي وجهتها لها في كل المراحل التحضيرية لهذا الموعد. فيما أثبتت الهيئة العليا المستقلة لمراقبة الانتخابات باعتراف ممثلي الأحزاب والقوائم الحرة المشاركة في الانتخابات قدرة كبيرة والتزاما ثابتا في تكريس مبادئ الحياد وتكافؤ الفرص في مختلف المحطات التي أشرفت عليها ضمن مسار العملية الانتخابية، خاصة أثناء سيرها لمهام القرعة التي خصت توزيع الأرقام التعريفية والترشيحية للأحزاب العمومية التي ستحتضن النشاطات الدعائية للمترشحين خلال الحملة الانتخابية، وأخيرا القرعة الخاصة بتوزيع الحيز الزمني للتعبير في وسائل الإعلام العمومية خلال فترة الحملة التي تنطلق رسميا يوم غد الأحد لتستمر إلى 30 أفريل القادم.

الوزاري، قرار الرئيس بوتفليقة بإحالة أعضاء الحكومة المرشحين في الانتخابات التشريعية على إجازة يترجم حرصه الشخصي على توفير كافة الضمانات لتحقيق نزاهة ومصادقية الانتخابات التشريعية بشكل خاص، والعملية الديمقراطية عموما، خاصة وأن الموعد الانتخابي القادم يعد أول امتحان ديمقراطي تدخله الجزائر بعد استكمالها لمسار تعميق الإصلاحات السياسية الذي يدير به الرئيس وتوج بدستور متكامل يعتبره الكثير من المحللين أكبر ضمان للانتخابات شفافة ونزيهة وذات مصداقية، لما تضمنه من أحكام وآليات كفيلة بتعزيز الممارسة الديمقراطية الحقيقية في البلاد، أممها استحداث الهيئة العليا المستقلة لمراقبة الانتخابات وتكريس حقوق المعارضة السياسية.

كما يأتي قرار استبعاد الوزراء المرشحين من العمل الحكومي خلال الفترة التي تقتضيها العملية الانتخابية، ليضمن باقي المرشحين في الأحزاب السياسية الأخرى بخصوص حرص السلطات العليا في البلاد على تكريس مبدأ تكافؤ الفرص وتحقيق المساواة بين كافة المترشحين، بعد أن أعربت بعض التشكيلات على غرار حزب العمال وتحالفني الإسلاميين، عن مخاوفها من لجوء الوزراء

على العطلة، حيث سيتولى وزير الطاقة نور الدين بوطرفة، مهام وزير الموارد المائية والبيئة بالنيابة، فيما يتولى وزير التكوين والتعليم المهنيين محمد مباركي، مهام وزير التعليم العالي والبحث العلمي بالنيابة.

كما تم تكليف وزير الثقافة عز الدين مهبوبي، وزير الثقافة بضمنا مهام وزير العلاقات مع البرلمان بالنيابة، وعين وزير الشؤون الدينية والأوقاف محمد عيسى، ووزير للمجاهدين بالنيابة، في حين سيضمن وزير الصحة والسكان وإصلاح المستشفيات محمد بوضياف، مهمة وزير الأشغال العمومية والنقل بالنيابة.

وإذ لم يذكر بيان رئاسة الجمهورية تولى وزير السياحة والصناعة التقليدية تسير مهام الوزارة المنتدبة المكلفة بالصناعة التقليدية عائشة طاغابو، المرشحة في المرتبة الثانية في قائمة حزب جبهة التحرير الوطني بولاية إليزي، إلا أن إشارته إلى أن قرار الإحالة على العطلة يمس الوزراء والوزراء المنتدب، يوحي بأن قرار الرئيس يشمل هذه الوزارة المنتدبة أيضا، والتي تعود مسؤولية تسير مهامها بطريقة آليّة إلى الوزير عبد الوهاب نوري، وزير السياحة والصناعة التقليدية، باعتباره المشرف الرئيسي على هذا الفرع

وجاء في بيان لرئاسة الجمهورية أنه «طبقا لأحكام الدستور، لاسيما المادة 93 وبعد استشارة الوزير الأول، أحال رئيس الجمهورية عبد العزيز بوتفليقة السادة والسيدات الوزراء والوزراء المنتدب المترشحين للانتخابات التشريعية التي ستعقد في الرابع ماي المقبل على العطلة ابتداء من السبت 8 أفريل 2017». ويشمل قرار الإحالة على العطلة 6 أعضاء في الحكومة، منهم 5 وزراء ومرشحين في التشريعات القادمة ضمن قوائم حزب جبهة التحرير الوطني، ويتعلق الأمر بكل من عبد القادر والي، وزير الموارد المائية والبيئة، بوجمعة طلمي، وزير النقل والأشغال العمومية، طاهر حجار، وزير التعليم العالي والبحث العلمي، غنية الدالية، الوزارة المكلفة بالعلاقات بين الحكومة والبرلمان، فضلا عن الوزارة المنتدبة لدى وزير السياحة والصناعة التقليدية المكلفة بالصناعة التقليدية عائشة طاغابو. في حين تضم قوائم حزب التجمع الوطني الديمقراطي وزيرا ومرشحا واحدا هو وزير المجاهدين الطيب زيتوني.

خلال هذه المرحلة السياسية الهامة قام رئيس الجمهورية، بحسب بيان الرئاسة، بتكليف أعضاء في الحكومة بضمنا النيابة عن الوزراء الذين أحيلوا

وهران

ميلاد مجمع صناعي في ميدان الكيمياء

خلصت أشغال الورشة الثالثة التي احتضنتها أول أمس كلية الكيمياء بجامعة محمد بوضياف للعلوم والتكنولوجيا بوهران، إلى استحداث أول كليستر صناعي في ميدان الكيمياء، يضم مختلف الصناعيين في عدة مجالات، وصناعيين متخصصين في الكيمياء وخبراء من وزارة الصناعة وممثلين عن وكالة التنمية الفرنسية. وتأتي ورشة العمل هذه التي عرفت مشاركة ممثلين عن وزارة الصناعة وإطارات الجامعة ومجموعة من الصناعيين ينشطون في القطاع بولايات الجهة الغربية من الوطن وممثلين عن غرفة الصناعة والتجارة ناحية غرب ومديرية التكوين المهني، بعد ميلاد مجمع قسنطينة للصناعة الميكانيكية ومجمع السيارات بوهران، لرسم استراتيجية، تسعى من خلالها وزارة الصناعة لتجسيدها على أرض الواقع؛ بهدف إنعاش القطاع الصناعي بجميع فروعه، على غرار ما تقوم به الدول المتقدمة بخصوص هيكلية القطاع الصناعي بإشراك جميع المعنيين من أجل تحقيق التنمية الصناعية المحلية. وقد أكد ممثل وزارة الصناعة السيد عبد المالك العيدوني خلال الكلمة التي ألقاها بالمناسبة، أن ولاية وهران مستدعم مستقبلا بمركز تقني في مجال الصناعة الكيمائية، فيما اعتبر تعزيزها بهذا المجمع فرصة للقاء الباحثين في الجامعة وصناعيي الجهة للتعاون فيما بينهم؛ من أجل تطوير نشاطاتهم في مجال الصناعات الكيمائية. من جهتها، أكدت مديرة جامعة إسطنبول السيدة نادية بن حراث، عن جاهزية الجامعة للمساهمة في هذا المجمع الجديد؛ خدمة للاقتصاد الوطني.

• خ. نافع

من تنظيم جمعية "إيكو اكسيو" يوم علمي حول الشجرة بجامعة تيزي وزو

نظمت الجمعية الجامعية الايكولوجية "إيكو-اكسيو" لولاية تيزي وزو، بالتنسيق مع كلية الطب لجامعة "مولود معمري" يوما علميا حول "الشجرة والبيئة"، التظاهرة التي عرفت مشاركة مجموعة من القطاعات، منها الموارد الصيدية، محافظة الغابات وغيرها وكذا جمعيات تشط في مجال الحفاظ على البيئة، كان اللقاء المنعقد قبل نهاية الأسبوع، فرصة للطلبة للاطلاع أكثر على البيئة وكل ما يتعلق بها.

قالت حدادونورة رئيسة جمعية "إيكو اكسيو" لـ "المساء"، أن اليوم العلمي حول الشجرة والبيئة فرصة لتحسيس طلبة كلية الطب بكل ما يتعلق بالبيئة وأهمية الحفاظ عليها، حيث أن التظاهرة التي تدوم على مدار يومين، خصص اليوم الأول للمعرض الذي عرف مشاركة أزيد من 20 ناشطا في مجال البيئة كعلم البحار، البيولوجيا، تربية النحل، إنجاز وتثبيت أجهزة مولدة للطاقة الشمسية، أنواع الحيوانات والنباتات التي تتوفر عليها الولاية، المناطق الرطبة وغيرها، في حين أن اليوم الثاني موجه لعملية غرس نحو 100 نوع من الأشجار والنباتات لتزيين محيط كلية الطب، مست في وقت مضى عدة كليات ومعاهد تابعة لجامعة تيزي وزو، حيث تأتي هذه العملية استمرارا لحملة الغرس التي باشرتها محافظة الغابات لتيزي وزو في إطار الاحتفال باليوم العالمي للشجرة، والتي الهدف منها إلى تدعيم الكليات والمعاهد بالمساحات الخضراء في ظل النقص المسجل من حيث الأشجار بأنواعها والنباتات والأزهار.

كان اليوم العلمي فرصة لطلبة الطب للاطلاع على مختلف المجالات ذات الصلة بالبيئة، حيث استغلوا التظاهرة لطرح عدة تساؤلات عن التنوع البيولوجي والبيئي الذي تزخر به الولاية، وكذا الأخطار المهددة بالبيئة ومساهمات جمعيات ناشطة في هذا المجال من أجل التحسيس بحماية المحيط.

• س. زميحي

التوقيع على عشر اتفاقات تعاون في العديد من المجالات

الفرنسية للتنمية من أجل إعادة تمويل صندوق الدراسات و تعزيز الطاقات بمبلغ 1 مليون يورو وسيسمح هذا الصندوق بتمويل البحوث والتحضيرات الخاصة بالمشاريع اللازمة لتطوير النموذج الاقتصادي للشواخص في ميادين تمويل الطاقة والنقل إضافة إلى التنوع الاقتصادي.

وقد تم التوقيع بالأحرف الأولى على رسالة نوايا بين مركز تطوير الطاقات المتجددة والمفوضية الفرنسية للطاقة الذرية والطاقات البديلة من أجل خلق مناخ يتماشى مع تطوير تعاون دائم بين الهيئتين. وفي مجال التعليم العالي والتكوين المهني تم التوقيع بالأحرف الأولى على رسالة نوايا بين جامعة تلمسان وجامعة رين 1 إضافة إلى إبرام اتفاقية إطار تخصص معاهد العلوم والتكنولوجيا التطبيقية.

علاوة على ذلك تم التوقيع على إعلان اتفاق بين وزارة التكوين والتعليم المهنيين ونادي المقاتلين والصناعيين للمنتجة ومؤسسة زيبليون وثانوية أريز كارم دويوناكس فرنسا من أجل إنشاء مركز تكوين في الصناعات البلاستيكية.



لوسبور مجموعة ابريل مع المجموعة الجزائرية للصناعة الغذائية جادي. وتم التوقيع أيضا على اتفاقية مساعدة على تسيير المشاريع بين مجموعة افريل و المجموعة الجزائرية سيم لجلب الخبرة للمجموعة الجزائرية في مشروعها لإنشاء مصنع لتحويل جوب الصوجا. وعلى الصعيد المؤسسي تم التوقيع على اتفاقية تمويل بين وزارة المالية والوكالة

ثلاث اتفاقات بين مؤسسات خاصة جزائرية وفرنسية و يتعلق الامر باتفاق لإنشاء بولاية وهران مصنع لإنتاج الخميرة ومواد مشتقة بطاقة 25,000 طن/ سنويا بين المجموعة الجزائرية اغرو ديف والشركة الفرنسية زلوزافر. كما تم التوقيع بالأحرف الأولى على بروتوكول لإنشاء مصنع للإنتاج الصناعي وتوظيف وتسويق بالجزائر و في الخارج منتجات لعلامة

وقعت الجزائر وفرنسا على 10 اتفاقات مذكرات شراكة وتعاون مؤسسياتي في مختلف المجالات . تتعلق هذه الاتفاقات التي وقعت بحضور وزير الاول عبد المالك سلال ونظيره فرنسي، أساسا بقطاعات الطاقة و طاقات المتجددة والصناعة الغذائية و تكوين المهني والتعليم العالي. من بين هذه الاتفاقات الموقعة بروتوكول فاق من أجل إنشاء وحدة لصناعة المولدات كهربائية ذات الضغط المتوسط و انخفاض وكذا خزانات حماية أنظمة تحكم بين مجعسي ايليك-الجزائر وشنايدر بيكرتريك المتخصص في تسيير الطاقة الاتوماتيك. ومن المقرر انشاء المصنع مستقبلبي بسيدى بلعباس على مستوى وقع ابني وهي فرع لمجموعة ايليك-الجزائر في الصناعة الميكانيكية تم إبرام مذكرة فاق تعاون بين الشركة الوطنية للسيارات صناعية ومصنع تركيب وصيانة تراموي (سيتال) و الشركة الفرنسية ستوم، قصد توحيد كفاءات المؤسسات ثلاثة لإنجاز مشاريع حافظات كهربائية. في فرع الصناعات الغذائية تم التوقيع على

إرادة مشتركة لتعزيز العلاقات الثنائية في إطار الشراكة المتميزة العلاقات الثنائية عرفت انطلاقة قوية وجديدة بقرار قوي من الرئيسين بوتفليقة وهولاند

■ كازنوف: الخماسي الأخير كرس صفحة جديدة في تاريخنا المشترك

أكد الوزير الأول عبد المالك سلال، أن الجزائر نجحت في ضمان استقرارها الاجتماعي والاقتصادي بصمودها رغم تبعات انهيار أسعار النفط، مؤكداً أن لديها مؤسسات تعمل تحت قيادة رئيس الجمهورية عبد العزيز بوتفليقة، وتخصر اليوم لانتخابات تشريعية مقررة في ماي. فيما أكد نظيره الفرنسي برنار كازنوف القفزة النوعية التي عرفتها العلاقات بين البلدين في غضون الأعوام الثلاثة الأخيرة.

فريال بوشوية

تصوير: عباس تيليو

أكد الوزير الأول عبد المالك سلال، في ندوة صحفية نشطها بمعية الوزير الأول الفرنسي، أمس الأول، بمقر الوزارة الأولى، أن تنبؤات مجموعات التفكير الأجنبية توقعت انفجارا اجتماعيا في الجزائر قبل 3 أعوام، وتحديدًا غداة انهيار أسعار النفط، أثبتت مجدداً أن أصحابها أخطأوا، موضعا أن الخلل في الاستقرار يعود إلى التسيير الصارم لمواردها المالية.

ولم يفوت المناسبة ليجدد التأكيد، أن الجزائر يقودها الرئيس عبد العزيز بوتفليقة، وأنه "لا يقوم بأي شيء دون الرجوع إليه". واستنادا إلى الوزير الأول، "سمحت لنا الإجراءات الاقتصادية المتخذة من الحفاظ على استقرار بلدنا، مذكرا بـ "التنبؤات التي توقعت انفجار الجزائر، بعيدا عن الديمقراطية، ليس لدينا مشاكل في المجتمع الجزائري، ولا نسرف احتجاجات منذ مدة، نجحنا في استقرار البلاد رغم وجود الحدود الحمراء، لمعاننات دول قريبة منا من الإزهاق".

وأضاف في سياق موصول، "لإبد من فهمنا أن الجزائر دولة تتقدم، واقتربت كثيرا من فرنسا وشعبها، ليس لدينا أي عقدة نقص". وفي كلام وجهه إلى الحاضرين، قال "اعلموا أن الجزائر يقودها الرئيس عبد العزيز بوتفليقة الذي أراجه في كل كبير وصغير، ولا أقوم بأي شيء دون الرجوع إليه".

لا بد أن يفهم الجميع، وفق ما أوضح المسؤول الأول على الجهاز الحكومي، أن "الجزائر لديها مؤسسات، برلمان يشتغل وتحضر لانتخابات المجلس الشعبي الوطني يوم الرابع ماي المقبل، لدينا مؤسسة عسكرية واقتمة، تضمن أمن الوطن، تكافح الإزهاق إلى غيلة القضاء عليه نهائيا، ولا نقاش في هذا"، مضيفا، أن "مال البترول يستفيد منه كل الجزائريين"، مذكرا أنه "في حرب التحرير تم الإحسان عن التأسيس لجزائر ديمقراطية واجتماعية، متسانلا، كماذا توقع الأسوأ دائما للجزائر".

لدى تناوله العلاقات الجزائرية - الفرنسية، قال سلال: "الشيء الإيجابي الذي أكدته بقوة، نظرا لتجربتي الخاصة، أن العلاقات الثنائية، بقرل قوي من طرف رئيس الجمهورية عبد العزيز بوتفليقة والرئيس الفرنسي فرانسوا هولاند، عرفت انطلاقة قوية وجديدة وحسنت كثيرا العلاقات وخلقت روح مبادرة". وأيام، أضاف يقول. وأكد من خلال هذا اللقاء مع نظيري بأنه بالنسبة للمستقبل يوجد آفاق أخرى المهم في الوقت الحالي انتهيينا من كل ما من شأنه أن يؤثر سلبا على العلاقات الثنائية، يوجد علاقة ما بين دولتين في عدة مجالات.

في رده على سؤال يخص تقييم العلاقات، وصف الوزير الأول اللقاء بالهام، مؤكداً أن العلاقات الثنائية بين البلدين عرفت في السنوات الأخيرة تكتيفا، بعد زيارة الرئيس الفرنسي للجزائر في 2012، زيارته الثانية "عرفت العلاقات الثنائية انطلاقة قوية، أشياء كثيرة أنجزت، أكثر من 100 زيارة متبادلة من طرف أعضاء الحكومة، أكثر من 500 شركة فرنسية متواجدة بالجزائر.

واعتبر أن العلاقات الثنائية اليوم حتى من الجانبين السياسي والأمني، العلاقة جد وطيدة يميزها التعاون، لأن قضية الإرهاب تتطلب وقتا كبيرا، قضية فلسطين والشرق الأوسط في سوريا والعراق، الأمر يتطلب مجهودا لمواجهة الإرهاب كل أفة الإرهاب، ولحل معضلة المشاكل السياسية.

في سياق مغاير، وفي رده على سؤال طرحه صحافي فرنسي يخص الانتخابات في فرنسا، ذكر سلال بسياسة الجزائر، مجدداً تأكيد موقف الجزائر الرافض للتدخل في الشؤون الداخلية للدول، كما



الخمسة أعوام الأخيرة، سمحت بالتغذية المستمرة للعلاقات.

وذكر بوضع مبادرات خاصة بتطوير العمل الثنائي حول كل المواضيع، وباجتماع اللجنة الحكومية على أعلى المستويات، 3 مرات تناولت المسائل الاقتصادية والصناعية، التي ساهمت بقدر معتبر في تعزيز العلاقات، وفي الشق الاقتصادي تم إقامة عدة مشاريع في إطار الشراكة، بينها مصنع "رونو" في 2014، إلى جانب استحداث لجنة عليا فرنسية-جزائرية تسهر على متابعة التعاون الاقتصادي.

تسليم 410 ألف تأشيرة... وتقبل 7400 طالب إلى فرنسا في 2016

على مستوى تبادلات الأشخاص، تم بذل جهود معتبرة. بحسب كازنوف، للسماح للجزائريين بالتنقل وبعيد أكبر إلى فرنسا، عدد التأشيرات تضاعف في غضون الأربع سنوات، مرتفعة من 210 ألف تأشيرة في 2012 إلى 410 ألف في 2016، وارتفع عدد الطلبة الجزائريين الذين تنقلوا إلى فرنسا لمزاولة دراساتهم من 3200 إلى أكثر من 7400 طالب في نفس الفترة، التبادل الإنساني جوهري، إذ أنها بمثابة إسمت العلاقات بين بلدينا.

الشباب قاسم اهتمام مشترك من زاوية التكوين المهني، والتعليم وتوظيف الشباب، وتم استحداث سبعة معاهد للعلوم والتكنولوجيات بمساعدة فرنسا، وتم توقيع اتفاقية، وخلص إلى القول ضمن صفحة جديدة في إطار تاريخنا المشترك، قمنا

بتعزيز مشاريع شراكة جد مثمرة، لقد أعدنا بناء علاقة بين بلدينا صريحة، قوية ومستدامة". وتطرقت كذلك استطراد كازنوف إلى المشاريع الكبرى التي يتم الاتفاق عليها، للسماح لفرنسا المستثمر الأول في الجزائر خارج المحرقات، لتظهر كل قفتها في الجزائر ومرافقتها بطريقة أنجع في مسار ترويج الاقتصاد، وتم توقيع عدة اتفاقات نهار اليوم.

كما تم التطرق، بحسب ذات المسؤول، لأكثر الأزمات الجوهية التي تشغلنا في ليبيا، وفي ما، لاسيما الوسائل الضرورية الكفيلة بتعزيز التعاون في الشق الأمني لمواجهة الإرهاب وشبكات. في هذا الإطار نواجه نفس التحديات والتحديات، فرنسا بحاجة إلى الجزائر، والجزائر بحاجة إلى فرنسا.

الجزائر تبدي أمهلا في التقدم سريعا في الملفات المتعلقة بالذاكرة

في كلمة ألقاها الوزير الأول لدى افتتاحه أشغال الاجتماع، أوضح لدى تطرقه إلى المسائل المتعلقة بالذاكرة، أن مبادرات رسمية من الطرفين فتحت الطريق أمام وضع مبادرات عمل للقيام بالتكفل الناجع بالمسائل الحساسة المتعلقة بمفقودي حرب التحرير الوطنية واسترجاع رفات الشهداء الأوائل للمقاومة، والأرشيف وكذا ضحايا التجارب النووية الفرنسية بالصحر، مبديا أمهلا في التقدم سريعا في هذه الملفات.

من جهته نظيره الفرنسي، قال في نفس الشأن "فيما يخص مسألة الأرشيف أريد أن أؤكد بخصوص هذا الموضوع والمواضيع الأخرى ذات الطابع الحساس لدينا إرادة مشتركة، الوزير الأول سلال وأنا، ليكون لدينا خطوات تقارب وخطاب تهدئة وتناو لها باحترام".

وأضاف، "هناك تعاون ممتاز في قضية الأرشيف فرنسا أعادت كل الأرشيف المتعلق بالفترة ما قبل الاستعمار الذي كان يحوزتها ويخص فترة العثمانيين، كما التزمت أيضا بإعادة كل الأرشيف الذي تجده مستقبلا، التزام سيتم احترامه تماما". أما "الأرشيف الخاص بالفترة الاستعمارية الأهم من الوثائق التي أعدها الإدارة، أي أرشيف التسيير بقيت في الجزائر بعد 1962. أما أرشيف السيادة الذي احتفظت به فرنسا والمحفوظ لديها، بات متاحا مدامت الأجل المحددة قانون والمقدرة بـ 50 عاما انقضت، مسار تم الدخول فيه يتناول بصراحة، وفق مبدأ الاحترام.

طبقاً لأحكام الدستور لاسيما المادة 93 وبعد استشارة الوزير الأول رئيس الجمهورية يحيل الوزراء المترشحين لتشريعات 4 ماي على العطلة

أحال رئيس الجمهورية عبد العزيز بوتفليقة، الوزراء المترشحين للانتخابات التشريعية المرتقبة في 4 ماي على العطلة، ابتداء من اليوم السبت، بحسب ما أفاد به، أمس الأول، بيان لرئاسة الجمهورية.

جاء في البيان، أنه "طبقاً لأحكام الدستور، لاسيما المادة 93، وبعد استشارة الوزير الأول، أحال رئيس الجمهورية عبد العزيز بوتفليقة الوزراء والوزير المنتدب المترشحين للانتخابات التشريعية، التي ستعقد في 4 ماي المقبل، على العطلة ابتداء من السبت 8 أبريل 2017".

كما قام رئيس الجمهورية بتكليف السادة أعضاء الحكومة الوارد ذكرهم أدناه بضمائم النيابة عن الوزراء الذين أحيلوا على العطلة، يتعلق الأمر بـ:

- نورالدين بوطرقة وزير الطاقة وزير الموارد المائية والبيئة بالنيابة.
- محمد مباركي وزير التكوين والتعليم المهنيين وزير التعليم العالي والبحث العلمي بالنيابة.
- عزالدين ميهوبي وزير الثقافة وزير العلاقات مع البرلمان بالنيابة.
- محمد عيسى وزير الشؤون الدينية والأوقاف وزير المجاهدين بالنيابة.
- عبد المالك بوضياف وزير الصحة والسكان وإصلاح المستشفيات وزير الأشغال العمومية والنقل بالنيابة.



تحت إشراف الوزيرين الأولين

10 اتفاقات تعاون ومذكرات شراكة بين البلدين

وقعت الجزائر وفرنسا، أمس الأول، على 10 اتفاقات ومذكرات شراكة وتعاون مؤسساتي في مختلف المجالات بمناسبة زيارة العمل التي يقوم بها رئيس الوزراء الفرنسي برنار كازنوف إلى الجزائر.



وسيسمح هذا الصندوق بتمويل البحوث والتحضيرات الخاصة بالمشاريع اللازمة لتطوير النموذج الاقتصادي للنمو، خاصة في ميادين تحويل الطاقة والنقل إضافة إلى التنوع الاقتصادي.

وقد تم التوقيع بالأحرف الأولى على رسالة نوايا بين مركز تطوير الطاقات المتجددة والمفوضية الفرنسية للطاقة الذرية والطاقات البديلة، من أجل خلق مناخ يتمشى مع تطوير تعاون دائم بين الهيئتين.

وفي مجال التعليم العالي والتكوين المهني، تم التوقيع بالأحرف الأولى على رسالة نوايا بين جامعة تلمسان وجامعة رين-1، إضافة إلى إبرام اتفاقية - إطار تخصص معاهد العلوم والتكنولوجيا التطبيقية.

علاوة على ذلك، تم التوقيع على إعلان اتفاق بين وزارة التكوين والتعليم المهنيين ونادي المقاولين والصناعيين للمنتجة ومؤسسة "بيلبون" وثنائية "أريز كارم دويونكس" (فرنسا)، من أجل إنشاء مركز تكوين في الصناعات البلاستيكية.

وفي فرع الصناعات الغذائية، تم التوقيع على ثلاثة اتفاقات بين مؤسسات خاصة جزائرية وفرنسية، يتعلق الأمر باتفاق لإنشاء بولاية وهران مصنع لإنتاج الخميرة ومواد مشتقة بطلقة 25.000 طن/ سنويا بين المجموعة الجزائرية "أغروبيف" والشركة الفرنسية "لوزافر".

كما تم التوقيع بالأحرف الأولى على بروتوكول لإنشاء مصنع للإنتاج الصناعي وتوظيف وتسويق بالجزائر وفي الخارج منتوجات لعلامة لوسيور (مجموعة ابريل) مع المجموعة الجزائرية للصناعة الغذائية "جادي".

وتم التوقيع أيضا على اتفاقية مساعدة على تسيير المشاريع بين مجموعة ابريل والمجموعة الجزائرية "سيم" لجلب الخبرة للمجموعة الجزائرية في مشروعها لإنشاء مصنع لتحويل حبوب الصوجا.

على الصعيد المؤسساتي، تم التوقيع على اتفاقية تمويل بين وزارة المالية والوكالة الفرنسية للتنمية من أجل إعادة تمويل صندوق الدراسات وتعزيز الطاقات بمبلغ 1,5 مليون أورو.

تتعلق هذه الاتفاقات التي وقعت بحضور الوزير الأول عبد الملك سلال ونظيره الفرنسي أساسا، بقطاعات الطاقة والطاقات المتجددة والصناعة الغذائية والتكوين المهني والتعليم العالي.

من بين هذه الاتفاقات الموقعة بروتوكول اتفاق من أجل إنشاء وحدة لصناعة المولدات الكهربائية ذات الضغط المتوسط والمنخفض وكذا خزانات حماية أنظمة التحكم بين مجمي إيليك-الجزائر وشنايدر إلكتروني المتخصص في تسيير الطاقة والأوتوماتيك، ومن المقرر إنشاء المصنع المستقبلي بسيدي بلعباس على مستوى موقع "إينسي" وهي فرع لمجموعة إيليك-الجزائر.

وفي الصناعة الميكانيكية، تم إبرام مذكرة اتفاق تعاون بين الشركة الوطنية للسيارات الصناعية ومصنع تركيب وصيانة التراموي (سيتمال) والشركة الفرنسية "ألستوم"، قصد توحيد كفاءات المؤسسات الثلاث لإنتاج مشاريع حافلات كهربائية.

Les ministres candidats aux législatives mis en congé

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mis en congé, à partir de samedi prochain, les ministres candidats aux élections législatives du 4 mai prochain, indique jeudi un communiqué de la présidence de la République.

Conformément aux dispositions de la Constitution, et notamment son article 93, Son Excellence, M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a, après consultation du Premier ministre, mis en congé à partir du samedi 8 avril 2017, Mesdames et Messieurs les ministres et ministre

délégué, candidats aux élections législatives du 4 mai prochain, ajoute le communiqué. M. le Président de la République a également chargé de l'intérim des ministres mis en congé, Messieurs les membres du Gouvernement ci-après:

- M. Nourredine Bouterfa, ministre de l'Energie, chargé de l'intérim du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement.

- M. Mohamed Mebarki, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, chargé de l'intérim du ministère de l'Enseignement su-

périeur et de la Recherche scientifique.

- M. Azzedine Mihoubi, ministre de la Culture, chargé de l'intérim du ministère des Relations avec le Parlement.

- M. Mohamed Aïssa, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, chargé de l'intérim du ministère des Moudjahidine.

- M. Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, chargé de l'intérim du ministère des Travaux publics et des Transports.

A l'initiative du bureau «R20 Med» Une quarantaine d'étudiants et d'enseignants, en formation sur le compostage

Un atelier de formation sur la production de compost a été organisé jeudi, à Oran, au profit d'une quarantaine d'étudiants et enseignants, a-t-on appris auprès de la direction du Bureau «R20 Med» assurant la représentation méditerranéenne de l'Organisation non gouvernementale (ONG) R20 (Regions of climate action). L'objectif principal de cette formation, tenue au siège du «R20 Med», est de «renforcer les capacités des étudiants aux enjeux du compostage, dans la filière déchets organiques», a-t-on précisé de même source dans un communiqué transmis à l'APS. Le but ciblé consiste également, à «susciter un intérêt pour le choix de thèses de Master et de Doctorat dans la filière 'Compost' et à promouvoir l'entrepreneuriat vert, dans le domaine du compost et de la production de bio-fertilisants», a-t-on souligné.

En outre, cet atelier a constitué une opportunité pour informer les participants, sur les actions au niveau national, et leur faire visiter l'unité pilote locale de production de compost, initiée par le ministère des Ressources en Eau et de l'Environnement et le «R20 Med», avec l'appui de l'EPIC «CET» (Centre d'enfouissement technique), de l'EPIC 'Marché de gros', des communes d'Oran et Bir El-Djir. La formation a été conjointement organisée par le Laboratoire de Biotechnologie des Rhizobia et Améliora-

tion des Plantes (LBRAP) de l'Université d'Oran-1 «Ahmed Ben Bella» et le «R20 Med». Les étudiants en Master/Doctorat et enseignants ayant pris part à l'atelier sont issus de ce laboratoire et de ceux de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran (Laboratoire «Productions valorisations végétales et microbiennes»/ LP2VM) et de l'Ecole nationale polytechnique d'Oran (Laboratoire d'Innovation de produits et systèmes industriels/ IPSIL). Faisant suite au 2^{ème} séminaire national sur le compostage, tenu en février dernier, à Oran, cet atelier vient «renforcer le partenariat scientifique et opérationnel, entre le secteur universitaire et le «R20 Med», jouant un rôle-clé, dans la promotion de la production et de l'utilisation du compost», ont souligné les organisateurs.

Le «R20 Med» a été installé, à Oran, en juin 2013, suite à la signature d'un accord-cadre de partenariat entre le gouvernement algérien représenté par le ministère chargé de l'Environnement et l'Organisation non gouvernementale (ONG) R20 (Regions of climate action), rappelle-t-on. Ses trois domaines d'intervention sont «la gestion et la valorisation des déchets», «l'efficacité énergétique» et «les énergies renouvelables». Le tri sélectif à la source des déchets ménagers, figure, aussi, parmi les grandes actions réalisées à Oran, depuis la signature de l'accord.

Un site a été affecté pour la réalisation des laboratoires

Bientôt un Centre technique des industries chimiques

Un Centre technique des industries chimiques sera réalisé, à Oran, dans le cadre de la mise en place des clusters industriels, a annoncé, jeudi, à Oran, un cadre du ministère de l'Industrie et des Mines, à l'occasion d'un workshop, à l'Université des Sciences et de la Technologie 'Mohamed Boudiaf' (USTO-MB). Le site a, déjà, été affecté pour accueillir ce futur centre qui comprendra des laboratoires ayant pour mission la recherche, l'innovation et le contrôle de la conformité des produits chimiques», a précisé Malek Laidouni, chef de division au ministère indiqué. Ce responsable a co-présidé, avec la rectrice de l'USTO-MB, Nassira Benharrats, le 3^{ème} workshop, sur les industries chimiques. Les deux premiers s'étaient tenus, en janvier et mars derniers, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oranie (CCIO).

Un 4^{ème} workshop est, également prévu, cette année, à l'USTO-MB, au cours duquel il sera procédé à la création du cluster avec assemblée générale constitutive de l'association dénommée : «Cluster des industries chimiques», a fait savoir M. Laidouni. Il a rappelé, en outre, qu'Oran abrite déjà un premier cluster dédié à l'industrie automobile, créé en 2016, tandis que Constantine dispose d'un pôle à vocation similaire, spécialisé dans les industries mécaniques. Les clusters, a-t-il expliqué, ont pour but de rassembler les différents partenaires à l'instar de l'université, des entreprises, des pépinières (centres de facilitation), de l'Agence nationale de développement des Petites et Moyennes entreprises (AND-PME), et du secteur de la Formation professionnelle. «L'intégration de la sous-

traitance nationale constitue un des axes prioritaires de la feuille de route, tracée par le ministère de l'Industrie et des Mines dans le cadre de la mise en place des clusters qui constituent des outils pour le développement industriel, en appoint aux mesures juridiques en vigueur (Lois sur la normalisation, l'orientation de la PME, Code des investissements)», a-t-il souligné. «La sous-traitance nationale est une priorité majeure, car son intégration contribue au développement économique du pays qui s'emploie à réduire la facture d'importation», a-t-il soutenu, déplorant, à ce titre, que «certains produits sont importés alors qu'ils sont fabriqués localement», et ce, «faute de contacts entre opérateurs du secteur». Selon le même responsable, le cluster aspire, justement, à «rapprocher les différents acteurs industriels et leurs partenaires universitaires, donnant ainsi toute la visibilité nécessaire, sur les besoins exprimés».

«Le Centre technique des industries chimiques mobilisera une centaine d'universitaires pour la réorganisation de la filière selon les standards internationaux», a indiqué M. Laidouni. De son côté, le doyen de la Faculté de Chimie de l'USTO-MB, Pr Kacimi Larbi, escompte, par la mise en place du cluster, un impact positif quant au rôle assigné à l'université au plan de la formation des cadres et techniciens du secteur industriel et de la recherche pour l'amélioration de la qualité des produits. S'agissant du futur centre technique, il a signalé que l'USTO-MB fera partie des Conseils scientifiques et d'administration de cet établissement qui veillera au contrôle de la conformité des produits des différents segments chimiques.

LafargeHolcim Algérie **Les lauréats du Grand Prix d'Architecture Etudiant récompensés**

Les lauréats de la 2e édition du Grand Prix d'Architecture Etudiant, organisé par LafargeHolcim Algérie, ont été récompensés mercredi dernier lors d'une cérémonie, qui s'est déroulée à l'Aurassi, et à laquelle ont pris part l'ambassadrice de Suisse, Mme Muriel Berset Kohen, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, la directrice de l'EPAU, Mme Tsouria Kassab, et du PDG de LafargeHolcim Algérie, Jean-Jacques Gauthier.

M. Mehdi

Les trois lauréats de cette 2^e édition, consacrée au thème : «Bâtir un centre d'affaires performant et durable au cœur de la ville», sont issus de l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme (EPAU) d'Alger. Sur plus d'une centaine de projets soumis, la commission d'évaluation du concours en a retenu 31 pour la phase finale, avant de désigner les trois lauréats de l'édition 2017. Il s'agit de : Khelifi Mohamed Zakaria (1^{er} prix pour son projet «Growth Tower»), Kaoula Abderraouf (2^e prix pour son projet «Une identité locale pour un développement durable»), et Ouzzane Ahmed (3^e prix pour son projet «LafargeHolcim Eco Tour»). Le montant global du prix est de 900.000 DA.

Les trois projets ont pris en compte les éléments d'efficacité énergétique, de minimisation de l'impact sur l'environnement, notamment par la «réduction des pertes thermiques» (1^{er} projet), de recours à des ressources

d'énergie propre (panneaux solaires) et récupération d'eau pluviales (2^e projet), et la maximisation de l'éclairage naturel dans une «architecture inspirée des K'bous de la Casbah d'Alger» (3^e projet).

La cérémonie de remise des récompenses du Grand Prix d'Architecture Etudiant a été programmée à la veille de la 13^e édition du séminaire technique intitulé : «Le béton, face aux enjeux de la construction», organisé par LafargeHolcim Algérie.

Outre des communications de chercheurs, ingénieurs et architectes, algériens et étrangers, trois ateliers étaient prévus lors de ce séminaire technique sur les thèmes suivants : «Construire blanc», «Solutions esthétiques : bétons décoratifs Artevia», et «Solutions industrielles et routes».

Lors de cette rencontre ont été également présentées, «en avant première», des solutions «privilegiant l'utilisation de matériaux disponibles localement (...) plus respectueuses de l'environnement, plus économiques, plus durables et plus esthétiques».

UNIVERSITÉ ABDELHAMID MEHRI DE CONSTANTINE

Un colloque national en hommage aux femmes pionnières

Le département de sociologie de l'université 2 de Constantine Abdelhamid Mehri a abrité, mercredi, les travaux d'un colloque national sur la thématique de la femme pionnière en Algérie. Organisé en collaboration avec le laboratoire de sociologie économique et des mouvements sociaux, le choix de ce thème s'inscrit, selon Mme Rachida Benyahia, enseignante à la faculté de sociologie et des sciences humaines et présidente du comité d'organisation du colloque, dans une volonté de déconstruire tous les stéréotypes et les représentations sociales qui concernent les inégalités hommes-femmes. Les questions sociales et économiques, nous dira-t-elle, ne sont pas aussi déterminantes que la définition du sexe et du genre dans la construction sociale, d'autant que les femmes sont devenues invisibles, car confinées dans l'espace domestique, celui de mère et d'épouse. D'où l'organisation de cette rencontre pour mettre en exergue le rôle des femmes pionnières à travers l'histoire ancienne et actuelle de l'Algérie, rendre visible leur combat pour la conquête du savoir, et rendre un hommage à ces femmes pionnières qui ont transgressé l'espace masculin en s'affirmant comme femmes de culture et de combat, sans négliger leur rôle de mère et d'épouse. Les par-

ticipantes à ce colloque parmi les chercheuses et enseignantes de différentes universités du pays se sont d'ailleurs chacune penchées sur un aspect de ce combat à travers les personnalités pionnières ayant enrichi, que ce soit par leur passé militant ou leur talent dans le domaine du sport, de la culture, du savoir, l'histoire de l'Algérie. Mme Merabet Liamna, de l'université Constantine 2, a abordé dans sa communication le parcours exceptionnel, original, mais aussi tragique d'Isabelle Eberhardt, une figure énigmatique qui fait figure de pionnière en matière de recherche de type ethnologique en Algérie puisqu'elle a été la première à avoir étudié, là où elle est passée et a vécu, les us et coutumes des villes et villages algériens. Ses observations assidûment étayées sur les zaouïas et sur l'organisation même de la vie au Sahara démontrent, poursuit l'oratrice, à travers ses œuvres, combien elle a su manier des outils, interpréter d'une manière lucide des situations à une époque où l'ethnologie était encore en balbutiement. L'historienne Ourda Sari Temgour s'est penchée dans sa communication sur quelques figures féminines du nationalisme algérien entre 1945 et 1954. « Dans le sillage de la Seconde Guerre mondiale, les rangs du Parti

du peuple algérien (PPA) s'ouvrent aux femmes algériennes, leur donnant du coup une visibilité dans l'espace politique réservé jusque-là à la gent masculine. L'Association des femmes musulmanes algériennes (AFMA) créée en 1947 et l'Association de la jeunesse estudiantine musulmane (AJEM) en 1944 verront le jour dans ce sillage et leurs membres auront un rôle capital dans la politisation des femmes algériennes, en plus des actions sociales et militantes pour la promotion de la femme, et ce, de par leur proximité avec le mouvement nationaliste ». La conférencière ne manquera pas également d'évoquer l'association des Oulémas qui a ouvert la voie à l'éducation des filles algériennes avant de déplorer ce qu'elle a qualifié de crispation et de conservatisme de la société algérienne actuelle vis-à-vis de la femme. Anissa Bouayed, historienne et chercheuse, a abordé pour sa part le parcours de l'artiste Baya, première femme algérienne à s'imposer dans le monde artistique au temps de la colonisation. « Il ne s'agit pas ici d'analyser sa production, mais plutôt de suivre son parcours pour voir quels furent les points d'appui qui lui permirent de s'affirmer dans un monde artistique qui avait été pensé sans la majorité arabo-musulmane, a fortiori

les femmes. Au-delà de l'aspect générationnel qui l'associe à la "génération de rupture" constituée d'artistes algériens nés au début des années 1930 et créant dans les années 1950, il faut d'abord remarquer qu'elle est la première de cette génération à exposer et à être connue en dépit de son parcours fulgurant qui ne se passe pas comme ses alter ego masculins par les écoles d'art ou les académies », dira-t-elle.

Le D^r Fatima Bencheikhlefoun nous parlera, quant à elle, d'Assia Djebbar, cette écrivaine algérienne première femme maghrébienne à être élue à l'Académie française et qui est considérée comme une femme hors du commun grâce notamment à son œuvre puissante variée et prolifique. D'autres femmes pionnières ont été évoquées lors de ce colloque, à l'image de l'écrivaine Ahlem Mosteghanemi, la sportive Hassiba Boulemarka, la première femme algérienne médaillée olympique, ou encore Aldjia Benalleg, première femme à devenir médecin en 1946. Notons, par ailleurs, que des doctorants ont été invités à participer à ce colloque pour leur donner l'occasion, précisent les organisateurs, d'être auprès d'experts et enseignants qui s'intéressent à cette approche.

F. Reoui

Colloque sur les cratères et les météorites à l'université Houari Boumediène d'Alger

L'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediène d'Alger (USTHB) abritera, à partir de demain et jusqu'au 12 avril, le 4^e Colloque sur les cratères et l'astrogéologie. Organisée par la faculté des sciences de la terre de l'USTHB, en partenariat avec la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, avec la collaboration de l'Union arabe des géosciences et de l'Union arabe d'astronomie et des sciences de l'espace, ainsi que de la Société géophysique, la rencontre revêt une grande importance, surtout qu'elle réunit un panel d'éminents spécialistes dans ce domaine. Selon les organisateurs, la rencontre, qui sera marquée par des interventions de haut niveau, est une occasion pour développer les échanges de connaissances et d'expériences et établir une coopération entre chercheurs et spécialistes du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Ceci n'est pas étrange, surtout que ces régions sont classées parmi les plus riches en cratères et en collections de météorites. Le colloque vise essentiellement à établir à l'intention des chercheurs et des spécialistes une documentation riche, bien référencée et surtout fiable, dans le but principal de susciter un véritable intérêt pour les cratères et les météorites dans les universités et les institutions scientifiques dans le monde arabe. Pour rappel, une excursion sera organisée le 10 avril au profit des participants au colloque sur le cratère de Maâdna, situé dans la commune de Hassi Delaâ, au sud de Laghouat.

10 ACCORDS SIGNÉS À L'ISSUE DE LA VISITE DU PREMIER MINISTRE FRANÇAIS

Dépasser le stade des intentions

La moitié des arrangements portent sur des projets industriels, en particulier dans l'agroalimentaire et la mécanique.

La visite du Premier ministre français à Alger, Bernard Cazeneuve, a permis de faire avancer plusieurs dossiers de partenariat dont des projets industriels importants. Au total, l'Algérie et la France ont conclu dix accords pour la plupart économiques, à l'issue de sa mission, indique l'APS. Parmi ces arrangements, il y a lieu de citer le mémorandum d'accord de coopération entre la SNVI, l'usine d'assemblage et de maintenance des tramways (Cital) et le groupe français Alstom en vue de la réalisation du projet de fabrication de bus électriques.

Figure également un protocole d'accord entre le groupe algérien Elec El-Djazair et Schneider Electric pour la construction d'une usine de fabrication de postes électriques moyenne et basse tension ainsi que d'armoires de protection pour les systèmes de contrôle et de commande au niveau du site de l'Enie à Sidi Bel-Abbès.

Citons également trois accords signés dans l'agroalimentaire entre entreprises privées algériennes et françaises : un accord pour la création à Oran d'une usine de production de levures et de produits dérivés d'une capacité de 25 000 tonnes/an entre le groupe algérien Agrodif et la société française Lesaffre, un protocole d'accord de synthèse de création d'une usine pour la production in-

dustrielle, le conditionnement et la commercialisation en Algérie et à l'international des produits de la marque Lesieur avec le groupe alimentaire privé Djadi, une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage conclue entre le groupe français Avril et le groupe algérien Sim pour apporter l'expertise française à un groupe algérien dans son projet d'implantation d'une usine de trituration de graines de soja.

"Le contentieux avec Total réglé"

Il convient de noter que la moitié des accords portent sur des projets industriels.

La coopération entre l'Algérie et la France s'élargit, en outre, dans le domaine de l'énergie. En effet, une lettre d'intention a été paraphée entre le Centre de développement des énergies renouvelables (Cder) et le Commissariat français à l'énergie atomique, afin de créer un cadre durable de partenariat entre les deux institutions.

Par ailleurs, une convention de financement a été signée entre le ministère des Finances et l'Agence française de développement (AFD) pour alimenter à hauteur de 1,5 million d'euros le fonds d'études de renforcement des capacités. Ce fonds "permettra de financer les études et les préparations de projets nécessaires au développement du nouveau modèle économique notamment dans le domaine de la tran-



sition énergétique, du transport et de la diversification économique". Dans le domaine de la formation professionnelle, une lettre d'intention a été signée entre le ministère de la Formation professionnelle et le Club des entrepreneurs algériens et industriels de la Mitidja (Ceimi), l'entreprise Billion et le lycée Arbez-Carme d'Oyonnax (France) pour la création d'un centre de plasturgie à Blida. Ainsi, une bonne partie de ces arran-

gements sont des accords préliminaires et non des accords définitifs. Nous n'en sommes pas donc au stade de concrétisation de tels accords sur le terrain.

Il reste donc beaucoup à faire pour que les relations algéro-françaises dépassent le stade des intentions et qu'ils atteignent l'envergure d'un partenariat d'exception ou stratégique dans le domaine économique. Par ailleurs, il convient de noter les

contentieux réglés avec Engie et Total. "La majorité des contentieux qui bloquaient les relations économiques entre les deux pays ont été réglés", a indiqué le Premier ministre Abdelmalek Sellal lors de la conférence de presse conjointe.

Le chef de l'Exécutif exclut le recours de l'Algérie à l'endettement extérieur pour ses engagements budgétaires.

K. REMOUQUE

UNIVERSITÉ MOULOUD-MAMMERI DE TIZI OUZOU

L'arbre et l'environnement à l'honneur

Dans le but de sensibiliser les étudiants sur l'importance de la protection de l'environnement, l'association Eco-action de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou a organisé, jeudi, une opération de plantation d'arbres au niveau de la faculté de médecine.

CETTE action qui a été marquée par la participation de centaines d'étudiants des différentes facultés de l'UMMTO, a été organisée par la dynamique association universitaire écologique Eco-action, dans le cadre de ses activités dédiées à la protection de l'environnement dans le milieu étudiant. L'opération de plantation de centaines d'arbustes a été rendue possible grâce au concours de la conservation des forêts de la wilaya qui a remis gracieusement des centaines de plants à cette association activant depuis 1998 au sein de l'UMMTO. Cette opération de reboisement au niveau de la faculté de médecine intervient dans le sillage des autres actions du genre organisées par cette association au niveau des différentes facultés de l'université, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de l'arbre, où Eco-action avait organisé, du 12 au 14 mars dernier, deux opérations de reboisement au niveau des campus de Tamda et de Hasnaoua. «Nous voulons à travers ces opérations de reboisement, sensibiliser les étudiants de l'UMMTO sur l'importance de l'arbre dans notre vie quotidienne, mais surtout les inciter à protéger notre environnement», confie Melle Nora Haddad, présidente d'Eco-action, qui s'est félicitée de l'engouement suscité chez les étudiants par ces actions dédiées à l'environnement. Des actions qui ont été également marquées par l'organisation d'une journée scientifique sur l'environnement, mercredi dernier, au niveau du complexe biomédical de l'UMMTO en collaboration avec la faculté de médecine. Cette journée, qui a drainé un nombre important d'étudiants venus des différentes facultés de l'université, a été une occasion pour les membres de l'association de faire connaître aux présents les différents aspects liés à l'environnement. Dédiée à la mémoire du défunt professeur Messaoudène, ex-ensei-



gnant à la faculté bio-agronomie de l'UMMTO et ancien directeur de l'Institut national des ressources forestières (INRF) d'Azazga, cette journée scientifique sur l'arbre et l'environnement a vu la participation de plusieurs associations activant dans le domaine de l'environnement ainsi que des organismes et instituts en relation avec le monde rural, agricole et environnemental. C'est le cas de l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé en agriculture de montagne (Itmas) de Boukhalfa, dont le stand dédié aux activités de l'agriculture de montagne, a attiré un nombre important d'étudiants qui voulaient découvrir les différentes missions et attributions de cet institut destiné à la formation de techniciens en agriculture de montagne. Les étudiants de l'UMMTO ont eu

droit à des explications tournées sur place par la responsable de la cellule de conception au niveau de l'Itmas sur les différentes formations en relation avec l'agriculture de montagne et les différentes techniques suivies par les stagiaires pour la protection de l'environnement. A cette occasion, la préposée au stand de l'Itmas a donné des explications sur la technique suivie par les futurs oléiculteurs pour parvenir à diminuer le taux d'acidité dans l'huile d'olive, afin de permettre la labellisation de ce produit du terroir en vue de son exportation. Cette journée a été, également, une occasion pour les étudiants de se familiariser avec leur environnement immédiat à travers, notamment, les stands de la conservation des forêts de la wilaya et celui du Parc national du Djurd-

ura. Les expositions sur les richesses inestimables de la faune et de la flore qui se trouvent dans ces espaces ont attiré les étudiants qui ont saisi l'occasion pour découvrir les centaines d'espèces animales et végétales dont regorgent les forêts de la wilaya.

Une association à féliciter

Eco-action, qui lutte pour la protection de l'environnement à travers la wilaya, possède un programme d'activités visant à sauvegarder l'espace naturel et la biodiversité au niveau de la wilaya. Les activités de cette association écologique comprennent, outre des conférences sur le thème de l'environnement, des sorties sur le terrain pour des volontariats, des inven-

taires de la faune et de la flore de la région et la découverte de milieux forestiers, ainsi que la plantation d'arbres. Possédant à son actif de nombreuses sorties sur le terrain, elle organise également des conférences et des débats sur la problématique de l'écologie et de l'environnement, en traitant des sujets portant sur les parcs nationaux et leur rôle dans le maintien de la biodiversité, et le problème de l'eau en Kabylie. Eco-action est une association créée par des étudiantes de la wilaya. Elle participe à sensibiliser l'opinion sur la nécessité de préserver l'environnement et la biodiversité, qui sont aujourd'hui un préalable au développement durable. Pour rappel, et après l'activité «Ports bleus d'Algérie», à laquelle Eco-action a pris part massivement et pour laquelle elle a œuvré d'arrache-pied, en 2014 au port d'Azeffoun, cette association a été nommée meilleure association de l'année par la direction de la chambre de la pêche, après l'action qu'elle a dirigée au niveau du port d'Azeffoun. Suite à cela, cette direction a souligné à l'adresse des membres de cette association : «Chers écolos, nous avons la conviction que vous offrir le prix de la meilleure association est loin d'être suffisant, pour dire vous êtes les meilleurs. Ceci étant, nous tenons à vous exprimer notre haute gratitude pour votre présence et votre potentiel renouvelés indéfiniment par ces jeunes bénévoles pour qui l'esprit d'initiative et l'amour de la nature sont tout ce qui les nourrissent. Marqués, nous le sommes par la contribution et la détermination de vos adhérents, jeunes prospères bien souriants à accomplir leur devoir de la manière la plus conviviale que nous n'ayons jamais connue, et nous nous réjouissons de vous adresser nos sincères remerciements et notre profonde reconnaissance».

Ali Chebli et Khaled Haddad

FORMATION DE MÉDECINS SPÉCIALISTES

Les urgentistes arrivent

BONNE nouvelle pour les médecins généralistes qui n'ont pas pu réussir dans les épreuves d'examen d'accès au résidanat afin de devenir médecin spécialiste. L'université des sciences médicales sera dotée d'une nouvelle formation dite «*certificat d'études spécialisées CES*» en médecine urgentiste dès la prochaine rentrée universitaire 2017/2018. C'est ce qu'a annoncé mercredi soir le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, ministre par intérim des Transports et des Travaux publics, depuis la wilaya de Skikda.

Le ministre a instruit les directeurs de la santé des wilayas du nord du pays de lancer cette formation à partir de la prochaine rentrée universitaire. «*Les diplômés de cette formation ne seront plus considérés comme médecins généralistes, et ils ne deviendront pas aussi des médecins spécialistes*», a précisé M. Boudiaf. Leur statut sera un statut particulier entre les deux formations, et ils auront le titre de «*médecins urgentistes*», activant à travers les différents services d'aide médicale d'urgence SAMU, a-t-il fait savoir. «*La formation est d'une durée de 18 à 24 mois, avec une semaine de cours dispensée chaque mois. Cette formation coûtera à l'Etat 18 millions de centimes pour chaque étudiant*», a précisé le ministre. Sur un autre chapitre, durant sa visite à Skikda, le ministre a inauguré l'ancien hôpital de la ville qui a bénéficié d'une opération de réhabilitation, et du service d'aide médicale d'urgence Samu de l'EPH situé au centre-ville du chef-lieu de wilaya.

S. M.

Concours de sports interuniversitaires à Boumerdès L'université de Bouira présente

En collaboration avec la Ligue des Sports Universitaires de Tizi-Ouzou (LSUT) et celle de Boumerdès (LSUB), la Ligue des Sports Universitaires de Bouira (LSUB), a ouvert les inscriptions la semaine dernière aux deux concours interuniversitaires de jeux d'échecs et de tennis de table. Ainsi et selon M. Mohammed Boughribi, président de la Ligue des Sports Universitaires de Bouira, «il s'agit d'un tournoi de tennis de table et d'un tournoi de jeux d'échecs qui se dérouleront dans une salle de la maison de jeunes de la wilaya de Boumerdès, le 13 avril prochain». À signaler que la participation à ces concours est limitée à tout étudiant ou étudiante inscrit à l'une des universités citées, désirant participer à

l'une des compétitions. De ce fait, ils doivent prendre contact avec le bureau de ladite ligue ou avec celui de l'université d'Akli Mohand Oulhadj se trouvant à la fac centrale. L'étudiant ou l'étudiante doit être muni de quelques documents administratifs (Une photocopie de la carte d'étudiant, de la carte d'identité, et d'un certificat médical). D'après les organisateurs, ces concours ont été organisés pour permettre aux étudiants de mettre en épreuve leur compétence, de rencontrer et de tisser des liens avec des étudiants de différentes universités. «La ligue a jugé utile de ne pas exiger des concurrents des frais de participation. L'objectif assigné à cette rencontre, étant de sensibiliser et par conséquent d'attirer le plus

grand nombre possible d'étudiants à la participation», précisera notre source. Par ailleurs, d'autres compétitions athlétiques, notamment de sprint (Course de 100 Mètres) et d'endurance (5000 Mètres) ont été lancées jeudi dernier, par l'Association Sportive et Universitaire de Bouira (ASUB). D'après Djamel Khiri, président de la susmentionnée association, «les compétitions se tiendront ce week-end au niveau du grande stade de la wilaya de Bouira, Rabah Bitat. Les inscriptions se feront sur place et n'imposent aucun frais, ni dossier». Il faut noter que les organisateurs éprouvent des difficultés à organiser ce genre de manifestations par manque de terrain réservé à ce genre de compétition. **Aziz C.**

CAZENEUVE a achevé sa visite en Algérie jeudi

La question sécuritaire au menu

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a relevé jeudi à Alger la qualité des relations que l'Algérie et la France ont tissé sous la haute autorité des Présidents Bouteflika et Hollande ces cinq dernières années. M. Sellal, qui animait une conférence de presse conjointe avec son homologue français, Bernard Cazeneuve à l'issue de leurs entretiens élargis aux membres des deux délégations, a affirmé que la qualité de ces relations "se traduit régulièrement par un échange de visites constant et significatif de haut niveau de part et d'autre". Evoquant la situation du pays, M. Sellal a indiqué que l'Algérie a pu préserver sa stabilité alors que des think-thank étrangers prédisaient une "explosion" sociale après la chute des prix du pétrole. "Nous sommes un pays stable qui avance correctement et nous avons réussi à préserver la stabilité du pays alors que nous avons plusieurs frontières au rouge", a-t-il ajouté. Sellal a fait remarquer que l'Algérie est bien dirigée par le président Bouteflika. "Je ne fais rien et je ne décide rien sans le lui demander", a-t-il affirmé. M. Sellal a également précisé que le pays a ses institutions avec un Parlement qui fonctionne, rappelant que le 4 mai prochain auront lieu les élections législatives pour le renouvellement de la composante de l'APN. "Nous avons une Armée qui est debout, garante de la sécurité du pays, et qui combattra le terrorisme jusqu'à son éradication définitive", a-t-il poursuivi. Interrogé sur la position de l'Algérie par rapport à l'élection présidentielle française, M. Sellal a réaffirmé que, l'Algérie "conformément à ses principes, ne s'interfère jamais dans les affaires internes des autres pays". Dans son allocution lors des entretiens élargis, M. Sellal a affirmé, concernant la question de la mémoire, que des "gestes symboliques de part et d'autre ont permis une décrispation certaine" et "ouvert la voie à la mise en place de mécanismes de travail adéquats susceptibles de prendre en charge efficacement les questions sensibles", citant notamment celles des disparus de la guerre de libération nationale, de la récupération des restes mortuaires des premiers martyrs de la résistance et des archives. Concernant la question de la pratique religieuse, le Premier ministre s'est félicité de la mise en place d'un groupe de travail algéro-français pour examiner la situation des imams algériens détachés en France, la réforme de l'Institut Al-Ghazali et le projet de création d'une Fondation algérienne regroupant les lieux de culte en France au sein de la Grande Mosquée de Paris. Pour sa part, M. Cazeneuve a indiqué que sa visite en Algérie était l'occasion "de dresser le bilan d'une période exceptionnelle des relations algéro-françaises". Pour le Premier ministre français, les différents mécanismes de coopération instaurés entre les deux pays avaient permis d'accroître la coopération bilatérale dans tous les domaines. Evoquant la circulation des personnes, M. Cazeneuve a fait remarquer que le nombre de visa accordés aux Algériens est passé de 210 000 en 2012 à 410 000 en 2016 et que le nombre d'étudiants qui partent chaque année pour la France est également passé de 3.600 en 2012 à 7.400 en 2016. Par ailleurs, M. Cazeneuve a indiqué avoir échangé avec M. Sellal sur les grandes crises régionales comme la Libye et le Mali et sur les moyens nécessaires de renforcer la coopération sécuritaire afin de lutter contre le terrorisme et ses réseaux. Concernant la question des archives, M. Cazeneuve a relevé la volonté "commune" d'avoir "des démarches qui rapprochent et des propos qui apaisent" à ce sujet. "Il y a désormais une excellente collaboration entre les deux pays sur la question des archives", a-t-il affirmé, précisant que la France avait restitué "l'intégralité" des archives précoloniales qu'elle détenait et s'était engagée à restituer toute archive de ce type qu'elle pourrait trouver à l'avenir, assurant que cet engagement "sera absolument tenu". S'agissant des archives de la période coloniale, il a fait savoir que l'essentiel des documents établis par l'administration française "sont désormais accessibles au grand public". M. Cazeneuve a conclu son intervention en assurant que quels que soient les résultats des échéances électorales françaises à venir, la coopération entre les deux pays "se poursuivra dans tous les domaines sur lesquels nous avons décidé d'agir ensemble".

Législatives

Les ministres candidats mis en congé

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mis en congé, à partir de samedi prochain, les ministres candidats aux élections législatives du 4 mai prochain, indiquait, avant-hier, un communiqué de la présidence de la République. Conformément aux dispositions de la Constitution, notamment son article 93, Son Excellence, M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a, après consultation du Premier ministre, mis en congé à partir du samedi 8 avril 2017, Mesdames et Messieurs les ministres et ministres délégués, candidats aux élections législatives du 4 mai prochain, ajoute le communiqué. M. le Président de la République a également chargé de l'intérim des ministres mis en congé, Messieurs les membres du Gouvernement ci-après: M. Noureddine Boutarfa, ministre de l'Energie, chargé de l'intérim du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement. M. Mohamed Mebarki, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, chargé de l'intérim du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. M. Azzedine Mihoubi, ministre de la Culture, chargé de l'intérim du ministère des Relations avec le Parlement. M. Mohamed Aïssa, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, chargé de l'intérim du ministère des Moudjahidine. M. Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, chargé de l'intérim du ministère des Travaux publics et des Transports.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE TIZI-OUZOU

Remise des diplômes à 73 DEMS

En présence du P Ahmed Tessa, d'Abderazak Idir, respectivement recteur et vice-recteur chargé de la pédagogie de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, du doyen de la Faculté de médecine et de nombreux enseignants, 73 DEMS dont 68 en médecine et 5 en pharmacie se sont vu remettre leur diplôme.

La cérémonie de remise du précieux sésame qui s'est déroulée, dans la soirée de mercredi dernier, à l'auditorium de l'UMMTO, a été ponctuée de chaleureux discours adressés aux

lauréats, en présence également de parents et amis de ces derniers. Les parents, les enseignants ainsi que toute personne ayant contribué à la réussite de ces étudiants ont été félicités par

le doyen de la Faculté de médecine qui a insisté sur le devoir éthique et la responsabilité qui incombent aux jeunes médecins diplômés vis-à-vis de leurs patients et de leur pays.

Revenant sur les perturbations qu'ont connues les étudiants en pharmacie et chirurgie dentaire qui viennent de reprendre leurs cours après avoir observé plus de deux mois de grève, le

P^r Messaoudi s'est voulu rassurant. Il rappellera qu'un planning de rattrapage des cours, TP, TD et examens a été établi.

Dans son laïus, le P^r Tessa, recteur de l'UMMTO a salué le classement exceptionnel au niveau national obtenu par l'UMMTO qui lui a permis d'obtenir 17 bourses à l'étranger au profit des étudiants.

S. A. M.

AÏN BEIDA

Panique à la cité universitaire

Pas moins de 32 étudiantes ont été transférées vers l'EPH Docteur Zerdani d'Aïn Beïda après une intoxication alimentaire.

Hier, vers les coups de 21 heures, des mouvements inhabituels et des coups sonores de sirènes émis par les ambulances et les véhicules de la Protection civile ont été entendus tout au long de la route menant vers la ville de Khenchela, cela c'est produit après qu'une forte intoxication se soit déclarée au niveau de la cité universitaire Khiari-Mohamed-Lakhdar d'Aïn Beïda. Suite à cet incident, les autorités locales à leur tête le chef de daïra se sont déplacées sur les lieux pour superviser les opérations d'intervention et de transfert des victimes. A signaler qu'une forte équipe et de gros moyens des éléments de l'unité secondaire de la Protection civile ont été utilisés pour venir à bout de cette intoxication dont les causes restent à déterminer.

Moussa Chtatha

OLYMPIQUE SPORTIF
DES ÉTUDIANTS
UNIVERSITAIRES (OSEU)

**Un tournoi
de football en
hommage à
la glorieuse
équipe du FLN**

A l'occasion du 59^e anniversaire de la création de l'équipe nationale du FLN correspondant au 13 avril 1958, et la journée du Martyr Taleb Abderrahmane, correspondant au 24 avril 1958, le CSA olympique sportif des étudiants universitaires (OSEU) organise un tournoi footballistique inter-établissements baptisé Tournoi Taleb Abderrahmane du 12 au 24 avril 2017 dont le coup d'envoi sera donné par les membres fondateurs de la glorieuse équipe du FLN à 10h30 au Complexe sportif Mohamed-Boudiaf avec un match de gala programmé entre l'Office national des œuvres universitaires et l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens.

Ah. A.

FORMATION DANS LE BÂTIMENT

«Maîtriser les nouvelles techniques de construction»

Un accord de partenariat a été signé, jeudi dernier, entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et le groupe Lafarge-Holcim Algérie, à l'hôtel El-Aurassi d'Alger. Il vise à former des stagiaires et des formateurs algériens dans les nouvelles techniques du bâtiment. «Cette convention permettra aux inscrits de découvrir les nouvelles techniques du béton adoptées par le leader mondial de la construction», a indiqué Ouardia Khaldi, directrice de l'orientation, des examens et de l'homologation au ministère. Lors de la cérémonie de signature, tenue en marge du 13^e séminaire technique sur la construction, organisé par Lafarge-Holcim Algérie, la directrice a indiqué que «ce partenariat a pour but de répondre à la demande du secteur économique et du marché de l'emploi». Selon elle, sur les 1.200 structures de formation du ministère, 14 spécialités en relation avec le domaine du bâtiment sont enseignées. «69.167 stagiaires se sont déjà inscrits», a-t-elle précisé, ajoutant que les représentants du ministère et du groupe Lafarge Algérie devront se réunir pour «revoir le programme national de la formation dans le bâtiment et les techniques du béton.» Pour le PDG de Lafarge-Holcim Algérie, cet accord vise à adapter les formations aux nouveaux enjeux et techniques modernes du secteur. «Le but est de développer des qualifications d'expertise dans le domaine de construction. Ces ateliers visent à favoriser les échanges sur les différentes expériences entre tous les acteurs au service de cette dernière», a-t-il ajouté. Par ailleurs, le responsable a indiqué que son entreprise a augmenté sa production de ciment de 16% par rapport à 2016. Lafarge-Holcim Algérie



produit déjà plus de 11,5 millions de tonnes par an. Elle possède des cimenteries à M'sila, Mascara et Biskra. Le même groupe gère également celle de Meftah, du Groupe des ciments d'Algérie (Gica). La rencontre, placée sous le thème «Le béton face aux enjeux de la construction», a réuni des experts et des architectes algériens et étrangers qui ont débattu de la question des nouvelles solutions de construction et des conceptions

parasismiques, avec l'utilisation technique du béton.

«GRAND PRIX D'ARCHITECTURE ÉTUDIANT LAFARGE-HOLCIM 2017»

Le Grand Prix d'architecture étudiant Lafarge-Holcim Algérie 2017 a été décerné à l'étudiant Khelifi Mohamed Zakaria pour son projet «Growth Tower», mercredi dernier au soir, lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats à l'hôtel El-Aurassi (Alger). Ce concours a été organisé conjointement avec l'Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme (Epau). Pour sa 2^e édition, trois lauréats ont été récompensés dans le cadre des passerelles avec le réseau académique pour favoriser le transfert du savoir-faire et récompenser les talents de la nouvelle génération. Cette année, les étudiants de l'Epau ont concouru sur un programme architectural intitulé «Centre d'affaires performant et durable au cœur de la ville». Sur plus de 250 projets, dont 31 en finale, trois projets novateurs ont obtenu des prix de 900.000 DA. Le second prix a été attribué à Aberraouf Kaoula pour «Une identité locale pour un développement durable» et le dernier à Ahmed Ouzzane, pour son projet «Lafarge-Holcim Eco Tour».

■ Walid Souahi

LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA VIOLENCE EN MILIEU UNIVERSITAIRE

Une responsabilité partagée

Les participants à une journée d'étude sur la lutte contre la drogue et la violence en milieu universitaire ont affirmé que la lutte contre ce fléau «est une responsabilité partagée qui nécessite la conjugaison des efforts de tous les acteurs». Lors de cette rencontre organisée à l'occasion du lancement de la campagne nationale de sensibilisation aux

dangers de la drogue, de la violence et de la criminalité en milieu universitaire, les participants ont indiqué que la lutte contre la drogue était l'affaire de tous et une responsabilité partagée qui impliquait la mobilisation de toutes les catégories sociales à tous les niveaux». Dans ce cadre, le représentant de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Bouzarti Noureddine, a cité les démarches de l'Office en vue d'élaborer une étude de terrain sur la propagation de la toxicomanie en milieu universitaire, sans préciser la date de son lancement. L'Office procédera, dans le cadre de cette étude, à la distribution de formulaires aux étudiants. Sur la base de leurs réponses, il mettra au point une stratégie nationale de lutte contre ce fléau au sein de l'université. Le représentant de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le lieutenant de police, Ibazaten Mouloud, a insisté, dans son intervention, sur le volet sensibilisation, soulignant la nécessité de la mise

en œuvre des mesures coercitives dans le cadre de la lutte contre la drogue. Le représentant du commandement de la Gendarmerie nationale, le commandant Derradji Abdelmalek, a mis l'accent, pour sa part, sur «le lien étroit» entre la consommation de la drogue et la criminalité, évoquant le rôle de la Gendarmerie nationale en matière de sensibilisation et de lutte contre la drogue. Par ailleurs, le recteur de l'Université d'Alger 2, Khemisti Hamidi, a mis en exergue le rôle de la recherche scientifique en matière de lutte contre la drogue, la violence et la criminalité, appelant les étudiants à consacrer leurs recherches à l'étude des causes de ces phénomènes, en vue de trouver des solutions scientifiques. La campagne nationale de sensibilisation aux dangers de la drogue, de la violence et de la criminalité en milieu universitaire, lancée au cours des dernières semaines, est organisée à l'initiative de l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA).

LÉGISLATIVES DU 4 MAI : Le président Bouteflika met en congé les ministres candidats

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, met en congé, à partir d'aujourd'hui, les ministres candidats aux élections législatives du 4 mai prochain, a indiqué, jeudi dernier, un communiqué de la présidence de la République. «Conformément aux dispositions de la Constitution, et notamment son article 93, Son Excellence Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a, après consultation du Premier ministre, mis en congé à partir du samedi 8 avril 2017, Mesdames et Messieurs les ministres et ministre délégué, candidats aux élections législatives du 4 mai prochain», ajoute le communiqué. Le président de la République a également chargé de l'intérim des ministres mis en congé, Messieurs les membres du gouvernement ci-après:

- Nourredine Bouterfa, ministre de l'Energie, chargé de l'intérim du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement.
- Mohamed Mebarki, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, chargé de l'intérim du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.
- Azzedine Mihoubi, ministre de la Culture, chargé de l'intérim du ministère des Relations avec le Parlement.



Photo : Archives

- Mohamed Aïssa, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, chargé de l'intérim du ministère des Moudjahidine.
- Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, chargé de l'intérim du ministère des Travaux publics et des Transports.

ALGÉRIE-FRANCE

Dix accords de coopération conclus

Dix accords de coopération ont été conclus entre l'Algérie et la France à l'issue de la visite du Premier ministre français en Algérie. La première convention-cadre porte sur le développement des sept instituts des sciences et technologies appliquées (ISTA) à Ouargla, Bouira, Oum El Bouaghi, Constantine, Tlemcen, Oran et Blida. Il s'agit de construire les programmes de formation en lien avec les entreprises et d'encourager le transfert de technologie et de compétence. Dans le domaine économique, une convention de financement a été conclue entre l'Algérie et l'Agence française du développement pour un montant de 1,5 million d'euros. Elle est orientée sur le financement des études et des préparations des projets nécessaires au développement du nouveau modèle économique de l'Algérie. Les domaines sélectionnés sont la transition énergétique, le transport et la diversification économique. Dans le secteur énergétique, une lettre

d'intention signée entre le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives et le Centre de développement des énergies renouvelables a pour objet «la mise en place d'un cadre adapté au développement d'une coopération durable dans les domaines d'expertise». Le secteur de l'enseignement supérieur a bénéficié de la signature d'une lettre d'intention de coopération entre l'Université de Tlemcen et celle de Rennes 1 destinée à favoriser les échanges d'étudiants et de chercheurs et de doctorants ainsi que la mise en place de projet de recherche. Concernant la formation professionnelle, la déclaration d'intention entre le ministère et le club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja ainsi que l'entreprise Billion et le lycée Arbez Carne d'Oyonnax porte sur la création d'un centre de formation et la plasturgie à Blida. Les deux parties ont procédé également à la signature d'un protocole d'accord entre Schneider Electric et Elec El Djazaïr

pour la production de composants de moyenne tension. Le septième memorandum d'accord de coopération entre la SNVI, Cital et Alstom vise à mutualiser les compétences des trois entreprises pour la réalisation des bus électriques. Dans le domaine de l'agroalimentaire, trois protocoles ont été conclus entre des groupes français et algériens. Il s'agit d'un protocole de synthèse entre Lesieur et le groupe Djadi pour la création d'une société commune en Algérie pour la production de mayonnaise. La convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage conclue entre le groupe Sim et Avril porte sur la construction d'une usine de transformation de graines de soja pour la production de farine et d'huile végétale. Le troisième concerne un partenariat entre le groupe Agrodiov et la société Lesaffre pour la création d'une usine de production de levure et de produits dérivés à Oran.

■ N. B.

Federica Mogherini aujourd'hui à Alger



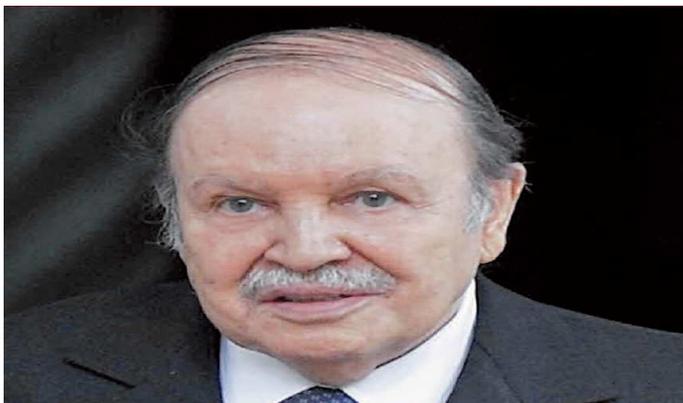
La haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Federica Mogherini, effectuera aujourd'hui une visite de travail de deux jours à Alger

à l'invitation de Ramtane Lamamra, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale. Objectif : «renforcer ses relations avec l'Algérie en vue de construire un partenariat bilatéral plus substantiel et affirmé», indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette visite, la deuxième du genre en Algérie après celle de septembre 2015, «atteste de la volonté de l'Algérie et de l'UE d'intensifier leur dialogue politique à haut niveau, dans un contexte de redynamisation des relations de coopération et de partenariat», souligne la même source. Ce dialogue et cette coopération viennent d'aboutir à l'adoption, le 13 mars dernier lors de la tenue de la 10^e session du Conseil d'association à Bruxelles, des documents portant sur l'évaluation conjointe de la mise en œuvre de l'Accord d'association et la définition des priorités communes de partenariat au titre de la Politique européenne de voisinage révisée, est-il rappelé dans le communiqué. Cette seconde visite en Algérie de la cheffe de la diplomatie européenne sera l'occasion pour les deux partenaires, d'une part, d'«approfondir les discussions sur les voies et moyens d'une mise en œuvre effective des mesures d'accompagnement arrêtées dans le cadre de l'évaluation conjointe de la mise en œuvre de l'Accord d'association, en vue de corriger l'asymétrie structurelle qui caractérise le volet économique de cet accord», précise-t-on de même source. Elle permettra, d'autre part, d'«examiner les perspectives de consolidation et d'élargissement des relations de partenariat suite à l'entérinement du document relatif aux priorités de la Politique européenne de voisinage révisée, le premier du genre avec un pays partenaire de l'UE dans la région qui constitue un nouveau cadre renforcé devant permettre aux deux parties d'approfondir leurs relations, dans le cadre d'une approche stratégique globale mutuellement bénéfique qui intègre les dimensions humaine, politique, sécuritaire et de développement». Les deux parties vont également, au cours de cette visite, «poursuivre et approfondir leurs discussions sur les questions régionales d'intérêt commun, notamment les situations en Libye, au Mali, au Sahel, ainsi qu'au Sahara occidental, sur lesquelles il existe une large convergence de vues». Par ailleurs, M^{me} Mogherini animera lors de son séjour une conférence à l'Université d'Alger III, à l'occasion du 30^e anniversaire du Programme européen d'échange d'étudiants et d'enseignants (Erasmus) auquel les universités algériennes participent. L'Algérie et l'UE sont liées par un accord de coopération dans le domaine de la recherche scientifique, technologique et de l'innovation conclu en 2013, «qui place la recherche-développement parmi les axes prioritaires de leur coopération».

LÉGISLATIVES DU 4 MAI

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA MET EN CONGÉ LES MINISTRES CANDIDATS

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mis en congé, à partir d'aujourd'hui, les ministres candidats aux élections législatives du 4 mai prochain, indique un communiqué de la présidence de la République. Conformément aux dispositions de la Constitution, et notamment son article 93. Son Excellence, M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République, a, après consultation du Premier ministre, mis en congé à partir du samedi 8 avril 2017, Mesdames et Messieurs les ministres et ministre délégué, candidats aux élections législatives du 4 mai prochain, ajoute le communiqué. M. le Président de la République a également chargé de l'intérim des ministres mis en congé, Messieurs les membres du gouvernement ci-après :



- M. Nourredine Bouterfa, ministre de l'Énergie, chargé de l'intérim du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement.

- M. Mohamed Mebarki, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, chargé de l'intérim du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

- M. Azzedine Mihoubi, ministre de la Culture, chargé de l'intérim du ministère des Relations avec le Parlement.

- M. Mohamed Aïssa, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, chargé de l'intérim du ministère des Moudjahidine.

- M. Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, chargé de l'intérim du ministère des Travaux publics et des Transports.

COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

NOUVEL ÉLAN ?

• UNE DIZAINE D'ACCORDS SIGNÉS.

Il y a assurément beaucoup de valeur ajoutée qui s'intronise en « maître-mot » dans l'évaluation des rapports bilatéraux algéro-français, à l'issue de la visite du Premier ministre, Bernard Cazeneuve, en Algérie.

La visite de deux jours de M. Bernard Cazeneuve en Algérie, quand bien même intervenue en fin de mandat du Président Hollande, s'est traduite par la signature d'une dizaine d'accords de coopération. De quoi certifier de l'intérêt sans cesse grandissant que s'accordent les deux États, l'Algérie et la France, déterminer l'une comme l'autre à insuffler à nouvel élan à leurs relations bilatérales.

Pour l'Algérie, cet élan est parfaitement adapté à sa politique nationale de diversification économique, comme l'a souligné clairement le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, lors de la conférence de presse conjointement animée avec son homologue français, jeudi, au Palais du Gouvernement. M. Bernard Cazeneuve dont le pays s'apprête à organiser une élection présidentielle a assuré quant à lui que « quoi qu'il en sera du nouveau locataire de l'Élysée, l'Algérie restera un partenaire stratégique ».

À l'évidence, son propos a valeur d'engagement quant à l'aboutissement, soit la consécration de dix accords tout juste évoqués et qui ont trait principalement aux secteurs des énergies et des énergies renouvelables, l'agroalimentaire, les transports, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle. Le premier de ces accords est à caractère intergouvernemental : il s'agit de la convention-cadre relative aux Instituts des Sciences et technologies appliquées (ISTA) et portant sur le projet de création en Algérie d'une « formation professionnalisante » suivant le modèle français et qui s'est déjà matérialisée par la réalisation de sept instituts universitaires ISTA dans les wilaya de Ouargla, Boura, Oum El-Bouaghi, Constantine, Tlemcen, Oran et Blida.

L'accord intergouvernemental signé ce jeudi par le SG du ministère des Affaires étrangères, M Hassan Rabei, et l'ambassadeur français en Algérie, Bernard Emié, permettra de développer au mieux ces nouvelles structures universitaires en favorisant, d'une part, l'insertion professionnelle des diplômés tout en s'assurant, d'autre part, de relever le



défi de l'employabilité des jeunes algériens, estimé comme l'un des axes prioritaires de la coopération algéro-française dans le domaine de l'enseignement supérieur. En vertu de cet accord, il est question aussi d'optimiser les programmes de formation en lien avec les entreprises et encourager le transfert de technologies.

Convention de financement d'1,5 million d'euros

Le second accord paraphé a trait à une convention de financement entre l'Algérie et l'Agence française du développement (AFD). Une instance qui intervient, faut-il le souligner, depuis un demi-siècle dans divers secteurs, à la faveur des relations entre l'Algérie et la France.

Ladite convention qui a été signée par Abdelhak Bedjaoui, DG des relations économiques et financières extérieurs (DGREFE) du ministre des Finances et Rémy Rioux, DG de l'Agence AFD, vise à « ré-abonder le Fonds d'étude et de renforcement des capacités (FREC) à hauteur de 1,5 million d'euros », indique t-on.

Il permettra de financer les études et les préparations de projets nécessaires au développement du nouveau modèle de croissance économique de l'Algérie, principalement dans les domaines de la transition énergétique, du transport et de la diversification économique.

Le troisième accord se rapporte à la Lettre d'intention entre le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) et le Centre de développement

des énergies renouvelables (CDER). L'objectif gagé est la mise en place d'un cadre adapté au développement d'une coopération durable en matière d'expertise, y compris dans les domaines de l'énergie solaire, de l'efficacité thermique et de l'intégration des énergies renouvelables dans les réseaux électriques.

Une autre Lettre d'attention a fait l'objet d'un 4^e accord entre l'Université Aboubaker-Belkaid de Tlemcen et l'université de Rennes 1, et ce, en vue de favoriser les échanges des étudiants, chercheurs et doctozants.

Le 5^e accord porte sur la création d'un centre de formation de la plasturgie à Blida, le premier du genre en Algérie. Cet accord a fait l'objet d'une Déclaration d'intention entre le ministère de la Formation professionnelle et celui de l'Enseignement supérieur, le Club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja, l'entreprise Billion et le lycée Arbez Carme D'Oyonnax.

Un protocole d'accord en vue de la création, en Algérie, d'une unité de production de postes électriques moyenne et basse tensions ainsi que d'armoires de protection de pour le système de protection de commande à fait l'objet d'un 6^e accord signé entre Schneider Electric et la société Elec El Djazair.

Le 7^e concerne le Mémoire de coopération entre la SNVI, Cital et Alstom Transports afin de mutualiser les compétences des trois entreprises.

La création d'une société commune de droit algérien pour la production de mayonnaise a fait l'objet d'un protocole de synthèse entre le français Lesieur et le Groupe algérien Djadi, signataires de la 8^e coopération.

Le suivant, le 9^e, matérialise la Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage entre le groupe algérien SIM et le groupe français Avril. Le 10^e et dernier accord paraphé a trait au partenariat entre le Groupe Agrodif et la société française Lesaffre dans le domaine de la production de levure.

Karim Aoudia

VISITE DE M^{me} MOGHERINI À ALGER

L'AFFIRMATION DU DIALOGUE ET DU PARTENARIAT

La visite de la haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, aujourd'hui et demain à Alger, dénote la volonté de l'UE de renforcer ses relations avec l'Algérie en vue de construire un partenariat bilatéral "plus substantiel et affirmé". L'Algérie et l'UE ont renouvelé, à l'occasion de la 10^{ème} session de leur Conseil d'association tenu le 13 mars dernier à Bruxelles, leur engagement mutuel à "approfondir le dialogue politique et la relation stratégique dans le cadre d'un partenariat plus substantiel et affirmé". Un partenariat qui devrait désormais s'articuler autour des "priorités" identifiées conjointement dans le cadre de la politique européenne de voisinage renouvelée, et adoptées lors de ce Conseil. Les priorités identifiées jusqu'en 2020 portent sur le dialogue politique, la gouvernance, l'Etat de droit et la promotion des droits fondamentaux, la coopération, le développement socio-économique et les échanges commerciaux, y compris l'accès au marché unique européen.

Elles portent également sur les questions énergétiques, l'environnement et le développement durable, le dialogue stratégique et sécuritaire, la dimension humaine, y compris le dialogue culturel et inter-religieux, ainsi que la migration et la mobilité. Certaines de ces priorités feront l'objet d'une coopération technique et finan-

cière qui sera mise en œuvre dans le cadre de la programmation financière 2018-2020, selon l'UE. D'ailleurs, trois conventions de financement par l'UE ont été signées lors du Conseil d'association dont une pour un programme d'appui au développement des énergies renouvelables et promotion de l'efficacité énergétique en Algérie d'un montant de 10 millions d'euros, une autre pour un programme de réforme des finances publiques (10 millions d'euros) et une dernière pour un programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association (20 millions d'euros). Pour concrétiser leur souhait de placer la relation bilatérale Algérie-UE au niveau qui correspond à la place qu'elles occupent dans la région, les deux parties ont mené en 2016 un processus d'évaluation de l'accord d'association qui a permis d'adopter des mesures d'accompagnement figurant dans le document "constats et perspectives" afin d'améliorer la mise en œuvre de l'Accord au bénéfice des deux parties.

Un nouveau cadre pour une coopération plus approfondie

Ce nouveau cadre a permis à l'Algérie et l'UE de confirmer leur volonté et leur ambition d'établir une coopération large, globale et approfondie à tous les niveaux. "Nous entendons tout faire pour tirer le meilleur de l'accord d'association et



nous projeter ensemble résolument vers l'avenir, un avenir qui sera qualitativement meilleur pour les deux parties", a affirmé en mars le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, lors d'une conférence de presse commune avec Federica Mogherini à Bruxelles. Le chef de la diplomatie algérienne avait indiqué que "cet esprit de travail en commun, cet esprit de conjugaison des efforts" entre l'Algérie et l'UE "va se traduire par beaucoup d'interactions dans les prochaines semaines et les prochains mois". "Nous avons décidé d'approfondir encore plus notre coopération stratégique et notre dialogue sur les défis communs que nous partageons, et les réponses à ces

défis", affirmait de son côté la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité. Les défis régionaux communs de l'UE et de l'Algérie, parmi lesquels la sécurité, la prévention et la lutte contre le terrorisme et la migration, seront ainsi au cœur de la visite de la chef de la diplomatie européenne en Algérie, la deuxième après celle effectuée en septembre 2015. Selon les services diplomatiques de Mogherini, la relation entre l'UE et l'Algérie a connu de "nombreux développements encourageants" ces deux dernières années. Des consultations à haut niveau politique sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun ont été menées entre les deux parties pour parvenir à

une réponse globale et concertée. Sur le plan de la coopération énergétique, l'Algérie et l'UE sont liées depuis 2013 par un partenariat stratégique axé sur le renforcement de la sécurité énergétique, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique grâce à un dialogue politique de haut niveau. Après le 1^{er} forum d'affaires organisé à Alger en mai 2016 et plusieurs autres réunions d'experts autour de thématiques de coopération identifiées conjointement (gaz, électricité, efficacité énergétique et énergies renouvelables), l'Algérie et l'UE tiendront mardi prochain à Bruxelles leur deuxième réunion de haut niveau en matière de coopération énergétique. Dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes, l'Algérie et l'UE ont donné un nouvel élan à leur coopération à travers la signature, en décembre 2016, d'un arrangement administratif qui marque une nouvelle étape pour le travail commun en matière de protection civile.

L'Algérie est le premier partenaire du voisinage Sud de l'UE à participer au mécanisme européen en la matière. Une mission d'expertise électorale de l'UE sera déployée à l'occasion des élections législatives du 4 mai prochain pour conduire une analyse du processus électoral. "A l'instar des missions précédentes de l'UE lors des scrutins de 2012 et 2014, celle de 2017 illustre de nouveau notre pleine coopération", a affirmé l'UE. (APS)

OUM EL-BOUAGHI

32 étudiants victimes d'intoxication alimentaire

Pas moins de 32 étudiants ont été victimes mardi dernier d'une intoxication alimentaire dans la résidence universitaire dite Mohamed-Khiari implantée dans la ville d'Ain Beida située à 25 kms à l'est de la wilaya d'Oum El-Bouaghi a-t-on appris dans la même journée auprès de la cellule de communication de la Protection civile. Cette intoxication collective est due probablement à la consommation des repas servis non conformes aux règles d'hygiènes. Alertés, les éléments de la Protection civile en présence du chef de daïra d'Ain Beida, le SG du PIAPC, le directeur de la résidence universitaire et les membres de la police judiciaire qui ont mobilisés tous les moyens, ont évacué les patients touchés qui présentaient des douleurs abdominales qui sont les symptômes d'une intoxication alimentaire le 5/4/2017 à 1 h 30' du matin vers l'hôpital Zerdani-Salah d'Ain Beida pour recevoir des soins appropriés suivis d'un bilan biologique.

A. Remache

Figue de barbarie : pour l'accroissement des superficies et la massification de la production



De nombreux experts, issus des universités, des centres de recherches ou agissants dans différentes structures agricoles ont plaidé à Béjaïa, en faveur de l'accroissement des superficies.

(Photo > D.R.)

FEDERICA MOGHERINI DEMAIN À ALGER

La matière grise au cœur des débats

LA HAUTE REPRÉSENTANTE de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne animera une conférence demain à Alger à l'occasion des 30 ans du programme Erasmus.

Dans le cadre de sa visite officielle en Algérie, Federica Mogherini, Haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne, présidera une conférence débat le dimanche 9 avril 2017 à 12h15, à l'université Alger III à l'occasion des 30 ans du programme Erasmus, indique un communiqué de la délégation de l'Union européenne en Algérie. Mme Mogherini, poursuit la même source, rencontrera le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra ainsi que le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

Le programme Erasmus, pour précision, est un programme qui repose sur des échanges pilotes d'étudiants entre pays européens. Depuis 30 ans, la mobilité offerte par ce programme a profité à 9 millions de participants. Mais, depuis janvier 2014, Erasmus+ est le nouveau programme régional européen qui succède à Erasmus Mundus et à Tempus pour la période 2014-2020 et qui vise à renforcer les compétences et l'employabilité, ainsi qu'à moderniser l'éducation, la formation et le travail des jeunes non aussi seulement à l'échelle européenne, mais internationale, notamment dans les champs de l'enseignement supérieur et la jeunesse.

Selon l'Union européenne, « en Algérie, Erasmus+ s'est construit sur le

succès de son prédécesseur, le programme Tempus qui a réussi, depuis son implémentation en Algérie en 2002, à financer 56 projets impliquant 31 établissements d'enseignement supérieur algériens et des partenaires du secteur socio-économique avec une enveloppe totale d'environ 15 millions d'euros ».

Selon le communiqué de l'Union européenne, « entre 2015-2016, 67 projets de mobilité liant des universités européennes et algériennes ont été sélectionnés pour organiser la mobilité de 822 étudiants et personnels, 677 en Europe et 145 en Algérie ».

La même source a fait savoir qu'« à travers le système International Credit Mobility, Erasmus+ finance la mobilité de crédit, c'est-à-dire la mobilité des étudiants entre 3 et 12 mois pour obtenir des crédits dans une institution hôte, qui sont alors reconnus par l'institution domestique », en soulignant que cette action finance aussi jusqu'à 2 mois la mobilité du personnel des universités. Les bourses sont attribuées sur la base des accords interinstitutionnels entre des universités des « pays-Programme » et « pays partenaire ».

En matière de renforcement des capacités des établissements d'enseignement supérieur, « le taux de demande algérienne représentée en moyenne 7% des demandes de la région de la Méditerranée-Sud », ajoute encore le communiqué. Il s'agit de projets de coopération transnationaux, dont le but est de soutenir la modernisation, l'accessibilité et l'interna-



tionalisation de l'enseignement supérieur. Les projets retenus impliquant l'Algérie couvrent le développement de programme d'études, la modernisation de la gouvernance, la gestion et le fonctionnement des EES, ainsi que le renforcement des relations entre les EES et l'environnement économique et social en général.

Il est dit en outre, dans le même document, qu'entre 2014 et 2016, 326 jeunes algériens, éducateurs et volontaires ont été impliqués dans des projets Erasmus +

sur la jeunesse et que « la Commission européenne finance la mobilité des chercheurs algériens par l'Action Curie-Marie Skłodowska (sous l'horizon 2020) ». « Ce schéma fournit des subventions pour toutes les étapes de carrière des chercheurs – des doctorants ou des chercheurs fortement expérimentés – et encourage la mobilité transnationale, intersectorielle et interdisciplinaire », précise le document.

A. I.

CANDIDATS AUX LÉGISLATIVES

Le Président met en congé ses ministres

EN TOUT, cinq ministres du gouvernement Sellal seront dispensés de leurs fonctions le temps de la campagne électorale.

Pas de double casquette. Les ministres candidats mèneront leur campagne au même titre que les autres candidats en lice. A quarante-huit heures du lancement officiel de la campagne électorale, le chef de l'Etat les a libérés de toute responsabilité. « Les ministres candidats aux législatives du 4 mai prochain seront en congé à partir de samedi », a indiqué un communiqué de la présidence de la République rendu public jeudi dernier. Ainsi, il met fin à la polémique soulevée par les partis de l'opposition qui revendiquaient carrément la démission des ministres qui participeraient à la course électorale. Le communiqué précise que « conformément aux dispositions de la Constitution, et notamment son article 93, Son Excellence, M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a, après consultation du Premier ministre, mis en congé à partir du samedi 8 avril 2017, Mesdames et Messieurs les ministres et ministre délégué, candidats aux élections législatives du 4 mai prochain ». En tout, cinq ministres du gouvernement Sellal seront dispensés de leurs fonctions le temps de la campagne électorale. Il s'agit entre autres de la ministre des Relations avec le Parlement, celui des

Transports, des Moudjahidine, des Ressources en eau, l'Enseignement supérieur et celui des Travaux publics. La gestion de leurs départements respectifs a été confiée à leurs collègues ministres. Le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa est chargé de l'intérim du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement. Mohamed Mebarki, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels est chargé de l'intérim du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Azzedine Mihoubi, ministre de la Culture, prend l'intérim du ministère des Relations avec le Parlement. Et enfin Mohamed Aïssa, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, est chargé de l'intérim du ministère des Moudjahidine et Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, chargé de l'intérim du ministère des Travaux publics et des Transports. Les ministres candidats auront droit uniquement à la protection, l'utilisation des moyens de l'Etat est strictement interdite. Le gouvernement qui veut à tout prix assurer la transparence de cette élection met tous les candidats sur le même pied d'égalité.



Le président de la Haute Instance indépendante de la surveillance des élections, Mohamed Derbal, l'a très bien déclaré dès le départ pour éviter tout dépassement. Ce dernier s'engage même à entamer des poursuites judiciaires en cas de non-respect de cette disposition. Or cela ne rassure en aucun cas

les partis de l'opposition. Pour eux, les ministres doivent démissionner de leurs postes comme c'est le cas dans les pays démocratiques pour garantir une transparence. Pour eux le statut de ministre assure des garanties et des avantages aux candidats sur le terrain.

N. B.

ELLES OFFRENT DES OPPORTUNITÉS AUX ÉTUDIANTS

20 universités américaines prospectent à Alger

L'ambassade des États-Unis organise le 24 avril prochain, de 14h00 à 19h00, au Palais de la culture à Alger, un salon pour encourager les lycéens et les étudiants universitaires algériens à envisager de faire des études aux États-Unis. Les représentants d'admission de 20 universités publiques et privées américaines rencontreront les étudiants intéressés, fourniront des informations sur leurs programmes d'études et leurs exigences d'inscription et répondront aux questions. En outre, trois ateliers seront organisés pour donner des conseils sur le processus d'inscription aux institutions américaines, la réussite aux tests Toefl et Ielts et le financement des études. Les établissements Arkansas Tech University, DePaul University, Georgetown University in Qatar, Kansas State University, Kent State University, New York University à Abu Dhabi, Northern Illinois University, Savannah College of Art and Design (Scad), Siena College, Shoreline Community College, St. Cloud State University, State University of New York (SUNY) Plattsburgh, Suffolk University, Temple University, University of Colorado Boulder, University of Wisconsin - Stevens Point, University of Wisconsin-Madison, Valencia College et Virginia Tech participeront au salon.

Pour de plus amples informations sur les études aux États-Unis, visitez le site <https://educationusa.state.gov/>.

DIX ACCORDS ET MÉMORANDUMS ONT ÉTÉ SIGNÉS LA MAYONNAISE A PRIS...

L'ACCORD LE PLUS notable qui a été signé concerne la...mayonnaise. Lesieur va en produire en Algérie.

L'Algérie et la France ont signé jeudi à Alger 10 accords et mémorandums de partenariat et de coopération institutionnelle et couvrant différents domaines à l'occasion de la visite de travail en Algérie du Premier ministre français Bernard Caseneuve. Ces accords, signés en présence du Premier ministre Abdelmalek Sellal et son homologue français, concernent principalement les secteurs de l'énergie et des énergies renouvelables, l'agroalimentaire, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur. L'accord le plus notable qui a été signé concerne la...mayonnaise. Lesieur va produire en Algérie. Un protocole de synthèse de création d'une usine pour la production industrielle, le conditionnement et la commercialisation en Algérie et à l'international des produits de la marque Lesieur (groupe Avril) a été paraphé avec le groupe algérien de l'agroalimentaire Djadi. Toujours, dans

l'agroalimentaire on note l'accord pour la création à Oran d'une usine de production de levures et des produits dérivés, d'une capacité de 25 000 tonnes/an, entre le groupe algérien Agrodiv et la société française Lesaffre. Une troisième convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été également conclue entre le groupe Avril et le groupe algérien SIM pour apporter l'expertise au groupe algérien dans son projet d'implantation d'une usine de transformation de graines de soja. Parmi les autres accords figure un protocole d'accord pour la création en Algérie d'une unité de fabrication de postes électriques moyenne et basse tension ainsi que d'armoires de protection pour les systèmes de contrôle de commande en partenariat avec le groupe algérien Elec-El Djazair et Schneider electric, spécialisés dans la gestion de l'énergie et en automatisation. L'implantation de la future usine est prévue à Sidi Bel Abbès au

niveau du site de l'Enie, filiale du groupe Elec-El Djazair. Dans l'industrie mécanique, un mémorandum d'accord de coopération entre la Société nationale des véhicules industriels (Snvi), l'usine d'assemblage et de maintenance des tramways (Cital) et la société française Alstom a été conclu en vue de mutualiser les compétences des trois entreprises pour réaliser des projets de bus électriques. Sur le plan institutionnel, une convention de financement a été signée entre le ministère des Finances et l'Agence française du développement pour ré-abonder à hauteur de 1,5 million d'euros le Fonds d'études et de renforcement des capacités (Ferc). Ce fonds permettra de financer les études et les préparations de projets nécessaires au développement du nouveau modèle économique de croissance, notamment dans les domaines de la transition énergétique, du transport et de la diversification économique.

Une lettre d'intention entre le Centre de développement des énergies renouvelables (Cder) et le Commissariat français à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) a été aussi paraphée afin de créer un cadre adapté au développement d'une coopération durable entre les deux institutions. Dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, une lettre d'intention a été signée entre l'université de Tlemcen et l'université de Rennes1 ainsi qu'une convention-cadre relative aux Instituts des Sciences et technologies appliquées (Ista). Une autre déclaration d'entente a été signée entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et le Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (Ceimi), l'entreprise Billion et le lycée Arbez Carme d'Oyonnax (France) pour la création d'un centre de formation dans la plasturgie à Blida. W. A. S.

DROGUE, VIOLENCE ET CRIMINALITÉ À L'UNIVERSITÉ

Les spécialistes en alerte

POUR LES CONFÉRENCIERS, il n'y a pas de fumée sans feu.

■ MADJD BERKANE

La propagation de la drogue et la criminalité en milieu universitaire, c'est sérieux ! Les responsables du secteur et ceux de l'Office national de lutte contre la drogue, ainsi que ceux de la Dgpn et de la Gendarmerie nationale se sentent interpellés. Répondant présents jeudi dernier à l'invitation de l'Union nationale de la jeunesse algérienne (Unja) qui a organisé une rencontre sur la thématique à l'université d'Alger 2, dans le cadre d'une campagne nationale de sensibilisation aux dangers de la drogue, de la violence et de la criminalité en milieu universitaire lancée il y a quelques jours, les représentants de ces institutions se sont tous mis d'accord pour dire qu'il n'y a pas de fumée sans feu et que le premier pas qui doit être franchi dans l'optique de lutter contre ces phénomènes, est justement de chercher leurs causes. Dans ce cadre, le représentant de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onlctd), Bouzarti Nouredine a

cité les démarches de l'office en vue d'élaborer une étude de terrain sur la propagation de la toxicomanie en milieu universitaire. Sans donner de date précise du lancement de cette étude, Bouzarti a précisé que l'office procédera à la distribution de formulaires aux étudiants. « Sur la base de leurs réponses, il mettra au point une stratégie nationale de lutte contre ce fléau au sein de l'université », a-t-il indiqué. De son côté, le représentant de la direction générale de la Sécurité nationale (Dgpn), le lieutenant de police, Ibazaten Mouloud a insisté dans son intervention, sur le volet sensibilisation, soulignant la nécessité de la mise en œuvre des mesures coercitives dans le cadre de la lutte contre la drogue. Pour sa part, le représentant du Commandement de la Gendarmerie nationale, le commandant Derradji Abdelmalek a mis l'accent sur le lien étroit entre la consommation de la drogue et la criminalité, évoquant le rôle de la Gendarmerie nationale en matière de sensibilisation et de lutte contre la drogue. Par ailleurs, le recteur de l'université d'Alger 2, Khemisti Hamidi a mis en exergue le rôle



de la recherche scientifique en matière de lutte contre la drogue, la violence et la criminalité, appelant les étudiants à consacrer leurs recherches à l'étude des causes de ces phénomènes, en vue de trouver des solutions scientifiques. M. B.

Abdelmalek Boudiaf l'a annoncé à partir de Skikda

Une «stratégie du changement» est en cours de finalisation

■ Un dossier est en cours de finalisation au niveau du ministère de la Santé portant «stratégie du changement». L'humanisation des structures de santé est une nouvelle étape dans la bonne gestion du secteur.

De notre envoyée spéciale à Skikda, Louiza Ait Ramdane

La journée mondiale de la Santé est placée, cette année, sous le thème de la santé mentale. Une occasion pour le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, de présenter le plan national de promotion de la santé mentale 2017-2020, lancé cette année. «Plusieurs actions ont déjà été engagées par mon département», a précisé le ministre. A cet effet, il a cité la création d'une sous-direction de la promotion de la santé mentale dans l'organigramme du ministère de la Santé, à l'effet de traduire organiquement l'intérêt particulier porté à cette dimension de la santé. Il s'agit également, dans la nouvelle loi sanitaire, des dispositions relatives à la protection des personnes atteintes de troubles mentaux et à la promotion de la santé mentale. «Cette nouvelle loi contient pour la première fois des articles relatifs à ce créneau», explique Boudiaf. Parmi d'autres actions entreprises par le ministère de la Santé, la mise en œuvre d'un vaste programme de réalisation d'infrastructures hospitalières et soins de proximité dédiés à la promotion de la santé mentale, y compris la lutte contre les addictions. Pour mener à terme son plan, le premier responsable du secteur de la Santé appelle les pouvoirs publics, les secteurs partenaires, société civile, médias et familles, à se mobiliser davantage avec le département de la Santé pour intensifier ses efforts afin d'atteindre les objectifs assignés. Selon Boudiaf, le nombre de psychiatres en Algérie s'élève à 1368. Leur nombre est appelé à augmenter avec la sortie de promotion de plus de 6 500 en 2018, a annoncé le ministre de la Santé. Concernant les infrastructures, il a fait savoir qu'actuellement il existe 21 établissements de santé mentale, 40 centres pour la lutte contre les addictions. Afin de consolider les structures de psychiatrie pour assurer de meilleures prestations aux malades, le ministre de la Santé a annoncé le projet de réalisation de 100 autres centres de psychiatrie au niveau national afin de parer définitivement au manque de ces structures.

Un dossier en préparation consacrant l'humanisation des hôpitaux

Le ministre de la Santé fera savoir qu'actuellement un «dossier» est en cours de finalisation portant sur une «stratégie pour la conduite du changement» et

consacrant le principe de l'humanisation des hôpitaux. Ladite stratégie permettra la mise à niveau dans tous les domaines de l'administration centrale ainsi que dans les structures de santé. Cette stratégie permettra aussi d'améliorer l'environnement et les méthodes de travail dans les administrations centrales pour arriver à améliorer de manière notable et durable les changements que doit connaître le système national de santé pour être à la hauteur de ce qu'attendent les usagers de la santé. «L'idée cardinale de cette stratégie est le patient au cœur de notre réflexion», explique encore le ministre. Interpellé sur la prise en charge spécialisée des enfants malades, le ministre de la Santé a annoncé qu'un projet portant réalisation d'un hôpital spécialisé pour enfants au niveau de la capitale est en cours d'études au niveau de son département. L'Algérie représente «un modèle à l'échelle régionale» au regard des efforts faits par l'Etat et de l'évolution de son industrie pharmaceutique. Le ministre de la Santé a indiqué sur ce point que l'Algérie produit actuellement 61% de ses médicaments et ce

taux est appelé à passer à 70% d'ici la fin de l'année en cours. Cette production est assurée par 85 usines à l'échelle nationale, a-t-il ajouté, indiquant que 150 autres étaient en réalisation dans le cadre de partenariats privés. Les médicaments algériens sont actuellement exportés vers 11 pays africains et le ministère de la Santé ambitionne d'exporter au plus grand nombre de pays, a encore ajouté Boudiaf qui a assuré que son département projette la création de 4 structures de chirurgie cardiaque et un hôpital pour enfants cancéreux d'une capacité de 600 lits.

Nécessité de former les médecins généralistes des SAMU aux urgences

Le ministre de la Santé a instruit les directeurs de la santé des wilayas de l'est, du centre et de l'ouest du pays à l'effet de lancer la formation des médecins généralistes activant à travers les différents services d'aide médicale d'urgence (SAMU). Cette formation sera sanctionnée par un certificat d'études spécialisées (CES), dès la prochaine rentrée universitaire. La formation qui est



PVE. Soreyji. A.

sanctionnée par des CES donnera lieu à la promulgation d'un statut particulier pour cette corporation, a souligné Boudiaf en marge de l'inauguration du service d'aide médicale d'urgence à l'établissement hospitalier Abderrazak-Bouhara, mis en service en juillet dernier. La wilaya de Skikda a réalisé un «bond qualité» dans le domaine de la santé, notamment avec la réhabilitation de l'ancien établissement public hospitalier du centre-ville, a considéré Boudiaf. Parallèlement, Boudiaf a annon-

cé l'ouverture, dans le courant du premier trimestre 2018, de l'hôpital des brûlés en cours de réalisation au nouveau pôle urbain de Bouzaâroura, à l'est de Skikda. Le ministre a donné des instructions à l'effet de redoubler d'efforts et renforcer le chantier de ce nouvel établissement pour la réception «dans les délais impartis» de cette infrastructure sanitaire dont le taux d'avancement des travaux avoisine les 50%.

L.A.R.

Nécessité de former les médecins généralistes des SAMU en urgentologie

LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a insisté sur la nécessité de former les médecins généralistes activant à travers les différents services d'aide médicale d'urgence (SAMU) en urgentologie.

Au cours d'une visite de travail dans cette wilaya, le ministre a instruit les directeurs de la santé des wilayas de l'Est, du centre et de l'Ouest du pays à l'effet de lancer cette formation, sanctionnée par un certificat d'études spécialisées (CES), dès la prochaine rentrée universitaire.

Il a, à ce propos, ajouté que la formation est d'une durée oscillant entre 18 et 24 mois, avec une semaine de cours dispensée chaque mois.

M. Boudiaf a souligné que la formation en urgentologie sanctionnée par des CES donnera lieu à la promulgation d'un «statut particulier» pour cette corporation, mettant l'accent sur le volet de la formation dans l'amélioration

du service dans le secteur de la santé. Le ministre qui a procédé à l'inauguration du service d'aide médicale d'urgence à l'établissement hospitalier Abderrazak Bouhara, mis en service en juillet dernier, a rappelé que les SAMU, à travers le pays, bénéficient d'une autonomie financière.

Cette structure médicale a reçu depuis sa mise en service 898 appels téléphoniques pour intervention, soldés par 514 sorties de terrain, selon les explications fournies sur place.

Parallèlement, M. Boudiaf a annoncé l'ouverture «dans le courant du premier trimestre 2018» de l'hôpital des brûlés en cours de réalisation au nouveau pôle urbain de Bouzaâroura à l'Est de Skikda.

Le ministre a donné des instructions à l'effet de redoubler les efforts et renforcer le chantier de cet nouvel établissement pour la réception "dans les délais impartis" de cette infrastructure sanitaire dont le taux d'avance-

ment des travaux avoisine les 50%. La wilaya de Skikda a réalisé un "bond qualitatif" dans le DOMAINE de la santé notamment avec la réhabilitation de l'ancien établissement public hospitalier du centre-ville, a considéré M. Boudiaf.

Le ministre a entamé sa visite, de deux jours, dans la wilaya par l'inspection du nouveau service de réanimation de l'établissement public hospitalier (EPH) du chef-lieu de wilaya avant de présider une cérémonie de distribution de quatre (04) ambulances équipées au profit de l'établissements hospitaliers Abderrazak Bouhara les établissements publics de santé de proximité (EPSP) des commune de Sidi Mezghiche, de Ben Azouz et d'Ouled Atia.

M. Boudiaf devra poursuivre jeudi sa visite dans cette wilaya où il présidera les travaux d'un séminaire national, organisé, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la santé.

Santé - Formation des médecins généralistes ● Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a insisté hier soir à partir de Skikda sur la nécessité de former les médecins généralistes activant à travers les différents services d'aide médicale d'urgence (SAMU) en urgentologie. Au cours d'une visite de travail dans cette wilaya, le ministre a instruit les directeurs de la santé des wilayas de l'Est, du centre et de l'Ouest du pays à l'effet de lancer cette formation, sanctionnée par un certificat d'études spécialisées (CES), dès la prochaine rentrée universitaire. Il a, à ce propos, ajouté que la formation est d'une durée oscillant entre 18 et 24 mois, avec une semaine de cours dis-

pensée chaque mois. M. Boudiaf a souligné que la formation en urgentologie sanctionnée par des CES donnera lieu à la promulgation d'un "statut particulier" pour cette corporation, mettant l'accent sur le volet de la formation dans l'amélioration du service dans le secteur de la santé.